

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme MARIE-HÉLÈNE GAUTHIER, responsable de l'enquête et médiation
M. YVON DESHAIES, analyste
Mme RENÉE POLIQUIN, coordonnatrice

Personne-ressource :

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA, MDDELCC

Promoteur : TRANSCANADA PIPELINES LIMITED

M. MARC BOUCHER, directeur du projet de prolongement Saint-Sébastien
M. MARC PARSON, responsable des communications
M. CLAUDE VEILLEUX, ingénieur et agronome pour Groupe Conseil UDA inc.
Me CAROLINA RINFRET, conseillère juridique principale

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT D'UN GAZODUC
ENTRE SAINT-SÉBASTIEN ET PIKE RIVER
PAR TRANSCANADA PIPELINES LIMITED**

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

VOLUME 2

Rencontre tenue le 5 juillet 2017 à 9 h 30
Hôtel Relais Gouverneur, Salle Baronie
725, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-MIDI DU 5 JUILLET 2017
RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

MOT DE LA COMMISSAIRE 1

 PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS 1

 MANDAT D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION..... 3

 LOI SUR LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE 4

 CODE DE DÉONTOLOGIE 4

 DÉCLARATION DE VALEURS D'ÉTHIQUE..... 4

 PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS 5

 MÉDIATION..... 5

 DÉROULEMENT DE LA MÉDIATION 5

 OBJETS DES REQUÊTES..... 7

DISCUSSIONS 7



MOT DE LA COMMISSAIRE

LA COMMISSAIRE

5 Alors, dans un premier temps, bonjour à tous, et merci de vous être déplacés. Je me présente, Marie-Hélène Gauthier, je suis membre à temps partiel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, appelé le BAPE. J'ai été mandatée par le président du Bureau pour agir comme présidente de ce mandat d'enquête et de médiation pour le Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River par TransCanada Pipelines Limited.

10 Avant de passer à l'ordre du jour, si vous avez des cellulaires, juste les mettre en mode sourdine. On oublie toujours...

M. MARC PARSON

15 On oublie toujours. Ah! Il est déjà en mode sourdine.

LA COMMISSAIRE

20 Alors, dans votre pochette, vous avez l'ordre du jour de notre rencontre. Donc, après -- bon, on a fait les présentations d'usage. Je vais vous faire la lecture du mandat reçu du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ensuite, nous aborderons brièvement la *Loi sur les commissions d'enquête*, le code de déontologie, et la déclaration de valeurs éthiques. Suivront le déroulement d'une médiation, les principaux objets de requête, et nous terminerons avec l'obtention de votre consentement à la médiation, là, s'il y a lieu.

25 30 Je vous invite à poser vos questions au fur et à mesure. N'hésitez pas à m'interrompre au besoin. Donc, c'est une rencontre, là, vraiment de travail.

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

35 Alors, aujourd'hui, je suis accompagnée de monsieur Yvon Deshaies, que vous avez rencontré, qui est analyste au BAPE, de madame Renée Poliquin, qui est coordonnatrice du secrétariat de la Commission, et comme vous le savez maintenant, elle prend sa retraite vendredi.

40 **M. MARC PARSON**

Bien, oui.

45 **LA COMMISSAIRE**

Donc, il va y avoir des gens au bureau qui vont prendre la relève de madame Poliquin.

L'équipe compte également madame Karine Lavoie, qui est conseillère en communications, et madame Ginette Otis, qui est agente de secrétariat.

50

Je vous précise que les échanges avec la Commission doivent se faire avec monsieur Deshaies pour ce qui est du contenu, et avec madame Poliquin -- ou le successeur -- en ce qui concerne la logistique. Personnellement, je vous rencontrerai uniquement au moment des rencontres de travail.

55

Je souligne aussi la présence de madame Louise Anne Cegelski. Tout ce qui sera dit ce matin sera donc sténographié, et la transcription de nos échanges sera rendue publique à la fin du mandat.

60

Certaines séances de médiation seront sténographiées, alors qu'à d'autres occasions, il n'y aura que des comptes rendus.

Dans l'éventualité où je vous demanderais de déposer un document, veuillez le transmettre à madame Poliquin en quatre copies -- c'est ça, toujours quatre copies, Renée?

65

Mme RENÉE POLIQUIN

Euh... oui, il y a deux -- oui. Il y a deux centres locaux, puis les centres de consultation du Bureau.

70

LA COMMISSAIRE

OK -- ainsi qu'une version électronique, si vous l'avez.

75 **M. MARC PARSON**

Électronique. C'est ce que j'allais dire.

LA COMMISSAIRE

80

Et puis on vous a présenté madame Marie-Michelle Vézina, qui est du Ministère, qui est présente pour cette réunion d'aujourd'hui.

Je vais vous demander de vous identifier pour les fins de la sténotypie.

85

M. CLAUDE VEILLEUX

Donc, Claude Veilleux, de Groupe conseil UDA.

90

M. MARC PARSON

Marc Parson, responsable des communications, TransCanada.

95

M. MARC BOUCHER

Marc Boucher, chargé de projet avec TransCanada.

100

Me CAROLINA RINFRET

Carolina Rinfret, conseillère juridique principale, TransCanada.

MANDAT D'ENQUÊTE ET DE MÉDIATION

LA COMMISSAIRE

105

Alors, maintenant, le mandat d'enquête et de médiation. Je vais maintenant vous faire la lecture de la lettre du ministre. Elle a été envoyée au président du BAPE le 15 juin dernier.

« *En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement...* »

110

Et vous l'avez dans -- dans la pochette, vous avez la lettre du ministre.

M. CLAUDE VEILLEUX

115

Oui.

LA COMMISSAIRE

120 « ... contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère
l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je confie au Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement le mandat d'enquêter, et si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une
125 médiation environnementale dans le cadre du Projet prolongement Saint-Sébastien par
TransCanada Pipelines Limited, et ce, à compter du 3 juillet 2017. Je demande que le BAPE me
fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas de médiation, et dans les 60 jours s'il y a
médiation. Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées
concernant ce projet. Veuillez agréer l'expression » -- et cætera -- signé, « Monsieur le
ministre David Heurtel. »

130 LOI SUR LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Maintenant, abordons la *Loi sur les commissions d'enquête*. En tant que commissaire et
membre à temps partiel du Bureau, je possède les pouvoirs et l'immunité des commissaires
enquêteurs nommés en vertu de la *Loi sur les commissions d'enquête*. Cela me permet donc
135 d'exiger le dépôt de toute information que je jugerais pertinente à nos travaux, ou d'obliger une
personne à se présenter devant moi. Je possède également l'immunité contre d'éventuelles
poursuites judiciaires.

140 CODE DE DÉONTOLOGIE

Le code de déontologie. Donc, vous avez une brochure, à l'intérieur, bon, qui explique un
peu, là, ce qu'il en est. Il est important de mentionner que je me suis engagée à respecter le code
de déontologie des membres du BAPE, dont vous avez copie des différents articles. Ainsi, notre
comportement, notre indépendance, notre neutralité et notre devoir de réserve vous sont assurés
145 par le code de déontologie.

DÉCLARATION DE VALEURS D'ÉTHIQUE

Vous avez également une autre petite brochure qui concerne la déclaration de valeurs
d'éthique. Alors, le Bureau s'est doté d'une déclaration de valeurs éthiques. Quatre valeurs
éthiques guident notre travail, soit le respect, l'impartialité, l'équité, et la vigilance. Et donc, vous
avez, là, l'exemplaire ici.

155

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS

160 Maintenant, vous avez également un autre petit tableau, qui porte sur la procédure
d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Vous avez transmis un avis de projet
au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques, lequel a émis une directive qui vous indiquait ce que devait contenir l'étude d'impact.
165 Cette étude d'impact a été analysée et jugée suffisamment complète par le ministre, puis, ce
dernier a confié au BAPE un mandat de période d'information et de consultation du dossier par le
public, durant laquelle des citoyens ont fait des demandes d'audience publique, pour qu'il y ait un
examen public du dossier.

MÉDIATION

170 Maintenant, on est dans un mandat de médiation. Donc, après avoir examiné les requêtes
qui lui ont été acheminées, le ministre a demandé au président du BAPE de tenir une enquête afin
d'explorer la possibilité d'une médiation concernant le projet. Nous tenons donc aujourd'hui cette
première rencontre avec vous afin de vérifier si vous donnez votre consentement pour une
médiation.

175 Nous avons rencontré, hier, des requérants, et ce dernier a donné son consentement à
participer à des prochaines rencontres. Donc, le consentement à la médiation, on est en train, là,
d'explorer encore avec certaines parties.

180 Alors, la médiation environnementale est un processus de règlement de conflits faisant
appel à la négociation. Donc, ce qu'on cherche à faire, c'est de rapprocher les parties -- dans ce
cas-ci, les requérants et vous, à titre de promoteur -- pour tenter que vous en arriviez à une
entente.

DÉROULEMENT DE LA MÉDIATION

185 Le déroulement de la médiation. Pour qu'une médiation soit possible, il est primordial que
les requérants ne remettent pas en question la justification du projet. Quand c'est le cas, vous
comprendrez que nous ne pouvons pas aller plus loin dans le processus. Pour que la médiation
190 ait lieu, les requérants doivent être d'accord avec le projet, mais souhaitent certaines
améliorations ou que certains accommodements soient apportés, ou encore, que certaines
mesures d'atténuation soient mises en place, ce qui rend possible le processus de médiation.

195 L'objectif de notre rencontre d'aujourd'hui est de vous expliquer le processus et d'obtenir
votre consentement à une médiation. Si c'est le cas, nous pourrions fixer une première rencontre

de travail avec les parties. Si d'autres rencontres étaient nécessaires, le calendrier des rencontres s'ajustera en fonction de l'évolution des séances de travail.

200 J'aimerais rappeler, sans vouloir mettre de pression, que nous avons un calendrier très serré et que nous vous demanderons de répondre avec beaucoup de diligence à nos demandes.

205 La médiation se déroulera donc entre vous et les requérants, mais si je le juge approprié, je pourrais inviter d'autres personnes à se joindre aux discussions -- par exemple, bon, comme on l'a fait aujourd'hui, là, une personne du Ministère -- puis ça pourrait être aussi d'autres personnes de d'autres ministères également.

210 Je vous rappelle que la médiation est un processus et que le médiateur demeure neutre. C'est-à-dire qu'il ne prend pas partie. Bien entendu, le médiateur, sans prendre parti, peut essayer d'identifier, de son côté, des pistes de solution. S'il y a des pistes intéressantes, on peut chercher à les mettre de l'avant, à discuter du caractère raisonnable de la proposition de part et d'autre. Dans ma fonction, c'est d'essayer de voir s'il y a un moyen que vous en arriviez à une entente avec les requérants. Je dois également m'assurer que les solutions proposées préservent la qualité de l'environnement, et qu'elles ne vont pas à l'encontre des droits des tiers. C'est ce qu'on va commencer à explorer aujourd'hui.

215 Tout au long du processus, je vais essayer d'aider les participants à circonscrire les points. Je vais essayer d'identifier où ça accroche, quels sont les points où les gens semblent s'entendre, et je vais, à ce moment-là, essayer de mettre en lumière le plus possible les points de convergence, et d'essayer d'aplanir les divergences. Donc, l'idée, c'est toujours d'avoir un dialogue constructif dans les réunions que nous aurons.

220 Si je constate, au cours du processus, qu'une entente est impossible, je peux mettre fin à la médiation en tout temps. À la fin de l'exercice, si vos engagements sont satisfaisants pour le requérants, ces derniers seront invités à retirer leur demande d'audience publique. La commission leur fera signer un document dans lequel ils acceptent de retirer leur demande, sous réserve et à condition que les modalités qui font l'objet d'une entente entre les parties soient respectées.

230 Je devrai faire rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce rapport comprendra les éléments de l'entente, si entente il y a. La décision d'autoriser ou non le projet est prise par le Conseil des ministres, sur recommandation du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Alors, s'il y a entente, les éléments de celle-ci seraient compris dans la recommandation du ministre à ses collègues du Conseil des ministres. En ce sens, la

235 médiation présente des avantages par rapport à une audience publique, parce que le décret
d'autorisation du projet réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la
médiation, alors que l'audience publique ne présente aucune garantie pour les parties.

240 En cas d'échec de la médiation, le recours à l'audience publique n'est pas nécessairement
acquis. Ce sera alors au ministre de décider s'il y aura ou non une audience publique.

OBJETS DE LA REQUÊTE

245 Maintenant, les objets de la requête. Avant de vous demander votre consentement,
j'aimerais préciser que deux demandes d'audience publique ont été adressées au ministre, et on
va regarder ensemble, là, les principaux objets de leurs demandes.

Donc, ça met un terme à mon petit texte de lecture...

250 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

255 ... et là, on rentre vraiment en travail.

DISCUSSION

260 **LA COMMISSAIRE**

265 Donc, on a eu une première rencontre hier avec une des parties, et ce qui est ressorti de
notre conversation avec eux hier, essayant de bien cerner leurs préoccupations, la raison d'être du
projet n'est pas encore claire, claire. Et je crois qu'il est important de comprendre, là, qu'une étude
d'impact, c'est bien, mais pour la comprendre, ça demande parfois d'autres explications, et je vous
dirais que la raison d'être du projet, la raison de la deuxième conduite, à savoir si c'est pour
seulement que des fins d'exportation ou si c'est pour aussi des fins d'approvisionnement local, *et*
cætera, nécessiterait d'être davantage expliqué. Puis là, je vais vous faire un petit peu une petite
liste, là, et, dans le fond, l'objectif que j'aimerais vous demander, c'est de produire un document
270 écrit qui va vraiment bien expliquer davantage la justification du projet, pour qu'on puisse ensuite
retourner vers une des parties et s'assurer qu'il y ait une compréhension à ce niveau-là, pour voir si
on continue.

M. MARC PARSON

275

Sans problème.

LA COMMISSAIRE

280

OK? Alors, il y avait ce premier aspect-là, puis peut-être que vous pouvez nous en parler, là, à nous aussi, si je pourrais vous poser la question justement par rapport à cet élément-là, là, la deuxième conduite? Parce que vous avez un petit texte, là, dans l'étude d'impact...

M. MARC PARSON

285

Oui.

LA COMMISSAIRE

290

... mais peut-être élaborer davantage?

M. MARC PARSON

295

Voulez-vous qu'on le fasse maintenant, brièvement?

LA COMMISSAIRE

Oui, pourquoi pas? On pourrait commencer là-dessus.

M. MARC PARSON

300

La demande, comme vous le savez, comme transporteur, on se doit de répondre aux demandes des clients. Et on ne doit d'ailleurs jamais construire d'infrastructures additionnelles -- devant l'ONÉ -- l'ONÉ exige ça, l'Office national de l'énergie -- on ne peut pas construire d'infrastructures additionnelles s'il n'y a pas déjà une demande signée des clients -- une demande officielle.

305

Dans ce cas-ci, la demande vient de Vermont Gas. Donc, oui, qui est située aux États-Unis, donc, c'est une demande d'exportation, même si Vermont Gas est propriété à 100 % de Gaz Métro. Et -- ça, c'est la première -- c'est la vraie raison d'être du projet.

310

Il y a aussi -- peut-être que dans le document écrit, ce serait important, si vous êtes d'accord, d'ajouter pourquoi une deuxième conduite?

315 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

320 **M. MARC PARSON**

C'est qu'avec le -- parce qu'il y a eu beaucoup de prolongements sur cette ligne-là dans le passé; hein? Et les prolongements sont toujours -- donc, un ajout de deuxième conduite, c'est toujours pour permettre que la pression en bout de ligne soit plus élevée. Alors, en prolongeant notre pipeline de douze pouces alors que la première conduite est de huit pouces, en le prolongeant de quatre kilomètres, parce qu'il y a moins de friction dans un grand diamètre -- puis on a un beau petit tableau qu'on pourrait ajouter, là -- ça permet quoi? Ça permet à la pression de diminuer moins lentement, si bien qu'au bout de la conduite, on peut offrir 10 térajoules par jour de plus, ce qui est la demande de Vermont Gas. Ce serait impossible de le faire autrement. Parce que si -- vous savez, c'est un problème de mécanique -- d'ingénierie et de mécanique. Si -- on ne peut pas augmenter une pression puis essayer d'augmenter une pression très, très forte sur la conduite existante de huit pouces, il faut simplement permettre à ce que la courbe de diminution de la pression soit plus longue, grâce aux quatre kilomètres additionnels.

335 **LA COMMISSAIRE**

OK.

340 **M. MARC PARSON**

Alors, on passerait -- présentement, la capacité de livraison est de 82 térajoules par jour, et là, on passerait à 92 -- donc, 10 térajoules de plus -- ce qui est une augmentation de 12 %. Et c'est cette raison mécanique qui justifie -- qui fait aussi partie de la raison d'être du projet, étant donné que c'est la solution pour répondre...

345 **LA COMMISSAIRE**

À la demande?

350

M. MARC PARSON

... à la demande de Vermont Gas.

355 **LA COMMISSAIRE**

OK. L'une des préoccupations également, c'était peut-être d'expliquer, est-ce que cette conduite-là va servir de réservoir? Donc, est-ce qu'il va y avoir du gaz naturel en permanence, ou est-ce que c'est vraiment pour de la circulation? En fait, une des préoccupations, c'était : « *Est-ce qu'il va y avoir une fluctuation selon la demande du client en bout de ligne?* » Donc, à un certain moment donné, est-ce que ça va devenir un réservoir qui, dépendamment -- qui va fluctuer, le niveau va fluctuer dépendamment de la demande du client?

365 **M. MARC PARSON**

Oui...

LA COMMISSAIRE

370 Alors, ça, c'était...

M. MARC PARSON

Vous avez vu mon non verbal?

375 **LA COMMISSAIRE**

Oui, j'ai vu votre non verbal, mais ça, c'est quelque chose...

380 **M. MARC PARSON**

Mais ce n'est pas utile pour madame.

385 **LA COMMISSAIRE**

Non.

390 **M. MARC PARSON**

Non. La réponse, c'est non, c'est -- il y a une circulation continue, et qui est nécessaire, parce que sinon, la pression diminuerait partout, puis on desservirait mal tout le reste du réseau. Alors, ce n'est pas un réservoir, c'est vraiment simplement un quatre kilomètres qui permet à la pression de diminuer, encore une fois, moins lentement, pour permettre à Vermont Gas d'aller tirer 10 térajoules de plus par jour.

395 **LA COMMISSAIRE**

400 OK.

M. MARC PARSON

405 Alors, la molécule de gaz est en circulation constante.

LA COMMISSAIRE

OK. Puis lorsque ça arrive, ça arrive, là, vers -- ça circule vers Pike River?

410 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

415 Puis, à Pike River, donc, les installations que vous allez avoir, une gare de raclage?

M. MARC BOUCHER

420 Oui.

LA COMMISSAIRE

425 La fonction de la gare de raclage aussi, peut-être, dans votre document...

M. MARC PARSON

Oui. OK. Des deux gares de raclage?

LA COMMISSAIRE

430

Oui, vous en avez...

M. MARC PARSON

435

Comme -- oui.

LA COMMISSAIRE

440

Oui?

M. MARC PARSON

445

Comme leur nom l'indique, ça permet -- une gare de raclage permet d'insérer dans le pipeline une sonde intelligente, un racleur intelligent -- c'est les deux titres qu'on utilise -- qui est un ordinateur qui est de plus en plus raffiné, là -- plus ça va, plus c'est raffiné -- et qui analyse la qualité de la conduite, qui est capable de détecter -- je ne me rappelle plus combien de millimètres, là, mais c'est...

M. MARC BOUCHER

450

C'est comme...

M. MARC PARSON

455

C'est infime, c'est capable de...

M. MARC BOUCHER

460

C'est microscopique.

M. MARC PARSON

465

C'est ça. C'est capable de détecter le moindre petit problème dans la conduite. C'est une des mesures de sécurité -- il y en a plusieurs -- pour assurer l'intégrité du pipeline, s'assurer qu'il ne vieillit jamais, qu'il n'y a pas de corrosion, *et cætera*. Et donc, ça prend une gare de raclage de départ, et une gare de raclage de récupération, ou d'arrivée, si vous voulez. Et c'est la fonction des gares de raclage.

M. CLAUDE VEILLEUX

470 C'est une structure hors sol, qui permet...

M. MARC PARSON

475 C'est une structure hors sol, oui, pour insérer la -- et on peut -- je pourrais ajouter dans le document une -- on l'a dans notre présentation PowerPoint, mais des photos de...

LA COMMISSAIRE

480 Oui. Oui, oui.

M. MARC PARSON

485 ... si nécessaire. Mais, ce qu'on pourrait faire, c'est déposer, aussi, si vous voulez, la présentation PowerPoint générale du projet, avec ça.

LA COMMISSAIRE

Oui. Je pense qu'on -- oui.

490 **M. MARC PARSON**

OK. Est-ce qu'on s'adresse à vous comme « *Maître* »? Comme « *Madame la commissaire* »? Comme...?

495 **LA COMMISSAIRE**

Je ne sais pas.

M. MARC PARSON

500 Je veux dire, quand il y aura d'autres parties, quel est le...?

LA COMMISSAIRE

505 Vous pouvez m'appeler « *Madame Gauthier* », ça...

M. MARC PARSON

« *Madame Gauthier* »?

510

LA COMMISSAIRE

Ça fait l'affaire, oui.

515

M. MARC PARSON

Bon. Parfait. C'est un peu moins protocolaire que « *le président* ».

LA COMMISSAIRE

520

On est en réunion de travail, là.

M. MARC PARSON

525

OK. Parfait.

LA COMMISSAIRE

530

Oui. En commission, c'est « *Madame la présidente* », mais on n'est pas en commission d'enquête présentement.

M. MARC PARSON

535

Parfait. OK. Donc, ajouter le PowerPoint, aussi.

LA COMMISSAIRE

540

On a regardé les cartes, hier, les cartes de risques. Et il y avait une certaine préoccupation par rapport à la sécurité. Donc, il y avait une certaine préoccupation à savoir -- et c'est là aussi, qui est un peu, là -- je vous dirais que c'est un tout, là; OK? Alors, risque d'explosion, zone inondable, gare de raclage à proximité de plusieurs résidences.

M. MARC PARSON

545

Oui.

LA COMMISSAIRE

550 Donc, il y en a trois qui sont dans la zone d'intervention, puis il y en a quand même plusieurs autres, là -- on voit tous les petits points rouges, là -- à proximité. Donc, ça, c'est vraiment une préoccupation du requérant, et c'est quelque chose qui -- donc, tu sais, ils jonglaient avec l'idée, est-ce que c'est possible de déplacer ça, ce raccordement-là, à d'autres endroits? Est-ce que c'est possible de déplacer la -- à plus éloigner? Donc, c'étaient des éléments, là, qui ont été adressés hier, à savoir jusqu'où est-ce que vous seriez disponibles ou enclins à discuter du déplacement, si vous voulez, du point de raccordement. Puis là, c'était principalement, là, le point de raccordement 555 où est-ce qu'il y avait la plus grande densité d'habitations, qui était à Pike River. Donc, est-ce que ça, ce serait des éléments, là, qui -- donc, peut-être, même avant de répondre à ça...

M. MARC BOUCHER

560 Oui.

LA COMMISSAIRE

565 ... je pense qu'il faudrait explorer la question -- la question du -- premièrement, un, est-ce que c'est déplaçable? Deux, la question du risque, donc, quels sont les risques qui sont là?

M. MARC PARSON

570 Peut-être, un, la question du risque.

LA COMMISSAIRE

Peut-être, un, la question du risque?

575 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

580 Donc, à savoir -- il faudrait peut-être aussi le qualifier, ce risque-là? Est-ce que c'est -- parce que là, on parlait, là, d'explosion, de boule de feu, de chalumeau, de risque individuel, du type de rupture...

585 **M. MARC PARSON**

Oui.

590 **LA COMMISSAIRE**

... qu'il pourrait avoir. Alors, je pense que ça, ce serait un élément intéressant à bien exposer, pour pouvoir ensuite aller à voir si on devrait déplacer la conduite et déplacer la gare de raclage, dépendamment du risque et du niveau de risque...

595 **M. MARC PARSON**

Oui.

600 **LA COMMISSAIRE**

... et puis -- oui. Puis de voir, là, les mesures d'atténuation.

605 **M. MARC PARSON**

Oui.

610 **M. YVON DESHAIES**

Oui, oui. Ça revient à justifier l'emplacement de la conduite...

615 **LA COMMISSAIRE**

Ça vient à justifier l'emplacement de la conduite et tout ça.

620 **M. YVON DESHAIES**

... puis du point d'arrivée.

625 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

M. MARC PARSON

625

Et ça aussi, ça pourrait faire partie du document qu'on pourra vous préparer. La première chose, c'est que les risques d'explosion n'existent pas.

M. YVON DESHAIES

630

Oui, c'est...

M. MARC PARSON

635

Pour que vous le...

M. YVON DESHAIES

640

Non, non, mais c'est indiqué dans...

LA COMMISSAIRE

C'est indiqué dans votre étude d'impact, mais c'est important...

645

M. MARC PARSON

Oui, mais...

M. YVON DESHAIES

650

... mais c'est important de...

M. MARC PARSON

655

Mais il va falloir l'expliquer. C'est ça.

LA COMMISSAIRE

660

C'est pourquoi est-ce que ce n'est pas plausible...

M. MARC PARSON

665 Oui. Parce qu'il n'y a pas d'endroit confiné, parce que pour que le gaz naturel devienne explosif, ça prend une concentration dans l'atmosphère de 5 à 15 %, et pour qu'il y ait une concentration dans l'atmosphère comme une pièce ici, ça, c'est possible.

LA COMMISSAIRE

670 Ça prend un certain confinement?

M. MARC PARSON

675 Mais à l'air libre -- c'est ça. À l'air libre, ce n'est pas possible. Et on pourrait expliquer, donc, la nature du risque. On pourrait expliquer ce qu'on fait ailleurs, mais on pourrait le vulgariser davantage, c'est-à-dire la possibilité qu'il y ait une rupture complète -- on prend toujours notre scénario du pire, une rupture -- comme la main de Dieu qui séparerait complètement la conduite, et ignition, en plus, du gaz naturel. Là, il y aurait boule de feu -- je pense que c'est ça qui a fait peur à
680 beaucoup de monde -- il y aurait une boule de feu qui dure 30 secondes maximum, puis qui est suivie d'un feu de chalumeau, qui, lui, brûle entre 15 et 30 minutes.

Et on pourrait tout -- je ne veux pas prendre trop de votre temps...

685 **LA COMMISSAIRE**

Non -- allez-y. On est ici pour ça, là. Nous aussi, il faut qu'on comprenne.

M. MARC PARSON

690 Bon. Alors -- et pour qu'il y ait...

LA COMMISSAIRE

695 Mais il va y avoir une intervention de madame Vézina.

M. MARC PARSON

700 Oui.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Oui. Finissez, là, mais...

705

M. MARC PARSON

Oui.

710

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

... après, oui, je pourrai...

715

M. MARC PARSON

Oui, oui.

Et pour qu'il y ait -- donc, ça, c'est notre scénario...

720

LA COMMISSAIRE

Le pire?

725

M. MARC PARSON

Du pire scénario, et on a une carte dans la présentation PowerPoint qu'on a présentée, et qui, effectivement, montre le rayon, les deux rayons, dans le fond, le rayon de la boule de feu, mais le rayon de ce...

730

M. YVON DESHAIES

De la zone d'influence?

735

M. MARC PARSON

... qu'on aime appeler la radiation thermique -- merci -- et, effectivement qu'il y a -- je vais vous donner une copie -- je ne sais pas si j'en ai pour tout le monde.

740

LA COMMISSAIRE

On va la regarder ensemble, monsieur Deshaies et moi.

745 **M. MARC PARSON**

Tenez, je vais vous montrer.

LA COMMISSAIRE

750

Vous voulez qu'on aille à quelle page?

Me CAROLINA RINFRET

755

Je pense qu'il y en a assez.

M. MARC PARSON

760

Ça va. C'est vers la fin, avant la construction. Donc, c'est à la page 19.

LA COMMISSAIRE

OK. Alors, c'est la carte qu'on a ici à l'Annexe 2?

765 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

770

Oui. Je l'ai ici.

M. MARC PARSON

775

Et si je vais trop vite, interrompez-moi. J'essaie de résumer rapidement une analyse de risques qui est assez complexe.

780 Alors, vous voyez que -- bon, le point rouge, présentement, là, évidemment, peut se déplacer. Ça, c'est le point d'impact de la boule de feu advenant une rupture complète, et on l'a mis au...

LA COMMISSAIRE

785 Vous l'avez mis au centre?

M. MARC PARSON

790 Oui. On l'a mis au centre, mais dans une autre version que celle-là, on le met près de -- à l'endroit le plus critique, près de Pike River. C'est-à-dire qu'il y a 22 résidences permanentes, là, qui seraient dans ce rayon rouge.

LA COMMISSAIRE

795 Oui.

M. MARC PARSON

800 Les effets -- comme vous pouvez le lire dans la colonne de gauche, quand on fait une analyse de risques, on ne calcule pas que les conséquences, on calcule les conséquences, multiplié par les probabilités que ça arrive.

805 Alors, si je vais, pour vous, pour votre gouverne, vous tracer le pire des scénarios du pire scénario, le pire scénario serait une explosion -- pas une explosion, une rupture, ici -- excusez-moi, moi-même, j'utilise le mot « *explosion* » à tort -- une rupture, ici, la boule de feu pendant 30 secondes environ, et après ça, un feu de -- et ça, c'est un -- la protection, si vous voulez, si vous êtes derrière un mur de maison, est suffisante pour que l'être humain n'ait pas de dommages dans un délai si court.

810 Mais le pire scénario serait un feu de chalumeau qui, plutôt que de demeurer vertical, à cause d'un vent violent fort, descend, et descend avec une telle force qu'il pourrait, là, atteindre certaines maisons. Et, comme on disait, ça peut brûler, selon l'endroit, entre 15 minutes et 30 minutes, ce feu de chalumeau.

815 Et ce vent dominant là, fort, c'est 1 % du temps, sur une année. Alors, quand j'ajoute « *vent dominant fort qui souffle 1 % du temps* », avec une rupture complète qui, elle, ne peut arriver que 2 cas sur 1 000 000, et ce n'est pas un 2 cas cumulatif, là, c'est n'est pas 2 cas la première année,

820 4 cas la deuxième, là, c'est 2 cas à chaque année, sur 1 000 000 -- vous voyez que les probabilités sont très, très faibles. Le risque est très faible. Il est quatre fois inférieur, dans le fond, aux normes. Ça, c'est une chose.

825 L'autre chose, c'est que nos pipelines sont -- ça fait plusieurs décennies qu'on fait des pipelines. On est propriétaire, là -- j'ai des chiffres. Il faudrait que je vous donne les chiffres exacts, étant donné qu'on enregistre. On a 91 500 kilomètres de pipelines en Amérique du Nord. C'est beaucoup. Il y en a presque 1 000 au Québec, dont 572 appartiennent à TQM, qui est une entreprise conjointe avec Gaz Métro. Et depuis le début de la ligne, on n'a aucun incident. Et pourquoi? Parce que ça fait plusieurs décennies, ça fait 66 ans -- peut-être 67 maintenant -- qu'on apprend et qu'on construit des pipelines. Et c'est tout dans notre intérêt que la sécurité soit première et que l'intégrité du pipeline soit en premier.

830 Alors, le niveau de risque est très faible -- c'était le résultat de l'analyse de risques -- et il n'y a pas -- à cause de la distance entre les deux pipelines, il n'y a pas d'effet domino possible. Donc, s'il y a une rupture complète, boule de feu sur l'un, ça n'affectera pas l'autre.

835 **LA COMMISSAIRE**

OK.

M. YVON DESHAIES

840 Mais ça -- ça nous a été amené hier, jusqu'à quel point ça modifiait le niveau de risque actuel. C'est-à-dire qu'avec une deuxième -- il y a déjà un risque...

M. MARC PARSON

845 Parce qu'il n'y a aucun effet domino, ça ne modifie pas le niveau de risque -- hein, de...

M. YVON DESHAIES

850 Il n'y a pas d'influence l'un sur l'autre...

M. MARC PARSON

855 Non.

M. MARC BOUCHER

Non.

860 **M. YVON DESHAIES**

... mais le fait qu'il y ait deux conduites, est-ce que, automatiquement, le niveau de risque est modifié?

865 **M. MARC BOUCHER**

Oui, il y a un...

870 **M. MARC PARSON**

Le niveau de 2 cas -- tu me corriges si je me trompe, mais le niveau de 2 cas sur 1 000 000 dans l'analyse de risques, il est calculé avec les deux, la présence des deux conduites.

875 **M. MARC BOUCHER**

Oui. Mais vous avez raison, il y a une somme cumulative. Alors, deux petits chiffres ensemble donnent encore un petit chiffre, mais c'est -- au niveau du risque, il y a un effet cumulatif.

880 **M. MARC PARSON**

Mais qui ne sont pas nécessairement le double.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

885 On double la probabilité, finalement?

M. MARC PARSON

Euh... oui...

890 **M. MARC BOUCHER**

Approximativement.

895 **M. MARC PARSON**

C'est approximatif. C'est moins que ça, mais ça, il faudrait que notre spécialiste, Lina Lachapelle, soit ici, puis elle vous expliquerait. Mais ce n'est pas du quitte au double.

900 **LA COMMISSAIRE**

Mais ça, vous pouvez l'indiquer dans votre document, à quel point, peut-être...?

905 **M. MARC PARSON**

Oui. Oui. On pourrait l'indiquer.

M. YVON DESHAIES

910 En quoi le risque actuel est modifié compte tenu de l'installation de la nouvelle conduite.

M. MARC PARSON

C'est ça.

915 **M. YVON DESHAIES**

Oui.

920 **M. MARC PARSON**

925 Alors, laissez-moi juste vérifier dans mes petites notes personnelles que je me suis prises là-dessus pour voir si j'oublie quelque chose au niveau du risque. Oui. Ça, c'est un élément important, puis que j'aimerais mettre, parce qu'on ne l'avait pas -- je pense, dans l'étude d'impact, il n'était pas explicité comme ça. C'est qu'en plus de ça -- et ce n'est pas -- comme je vous dis, ce n'est pas dans l'analyse de risques déposée -- c'est qu'on a calculé, depuis notre séance d'information, parce que ces questions-là avaient été soulevées, l'effet de la fermeture automatique des vannes de sectionnement.

930 **LA COMMISSAIRE**

OK.

M. MARC PARSON

935

Et cette fermeture-là, qui est assez rapide, elle a pour effet de diminuer de 25 % la distance de l'impact. Autrement dit, pas -- quand j'arrive dans le secteur Pike River, là, si je mets mon petit rond ici, là -- ce serait bon, je pense, qu'on le mette ici pour -- s'il y a médiation, s'il y a la suite...

940

LA COMMISSAIRE

Donc, pour les fins de la sténotypie, c'est qu'on déplace le cercle de niveau de risque au centre critique d'intervention de Pike River. Donc, sur la carte, c'est à proximité de nombreuses résidences.

945

M. MARC PARSON

Oui. Alors, ça diminue de 25 % la distance d'impact. Ça veut dire que, dans ce secteur-là, Pike River, après deux minutes, les radiations seraient inférieures à 100 mètres.

950

LA COMMISSAIRE

OK.

955

M. MARC BOUCHER

Oui.

M. MARC PARSON

960

Alors -- laisse-moi finir.

M. MARC BOUCHER

965

Je vais te laisser finir, puis, après ça, j'ai quelque chose à ajouter.

M. MARC PARSON

970

Et donc, 100 mètres, c'est un périmètre dans lequel il n'y a plus aucune résidence; d'accord?

LA COMMISSAIRE

975 Oui.

M. MARC PARSON

980 Ça, c'est au niveau de l'analyse de risques, puis je vous disais -- je vous répétais que le risque individuel est de quatre fois inférieur au niveau de risque acceptable qui a été établi par le Conseil canadien des accidents industriels majeurs.

M. MARC BOUCHER

985 Marc, peut-être pour en revenir à la question de madame, c'est important de souligner que nos réseaux partout sur le continent, puis notre réseau au Québec, il y a beaucoup de corridors qu'on entretient qui sont dans les zones...

M. MARC PARSON

990 Oui...

M. MARC BOUCHER

995 ... habitées, puis...

M. MARC PARSON

1000 J'arrive à ça.

M. MARC BOUCHER

OK.

1005 **M. MARC PARSON**

Oui. Laisse-moi continuer. Je voulais juste conclure sur l'analyse de risques.

1010 Ensuite de ça, tu viens de le souligner, c'était mon prochain point, on a beaucoup -- sur les -- on a presque 1 000 kilomètres de conduites au Québec, on en a 920. C'est -- les pipelines -- et ce n'est pas seulement notre compagnie, c'est l'ensemble des pipelines -- traversent des zones

1015 fortement peuplées, densément peuplées, plus ou moins peuplées, et sont conçus en conséquence. On conçoit et on a des normes à respecter en conséquence, selon l'endroit où est notre pipeline.

1020 Et je pense que, sur notre conduite -- je l'ai quelque part -- je pense qu'on a 45 -- c'est ça, on a 45 kilomètres sur la conduite 800 qui sont en zone déjà densément peuplée. Comment on fait ça? Un, il y a toutes nos mesures de sécurité et d'intégrité. Il y a également l'épaisseur de la conduite qui joue. Donc, il y a des classes -- je ne veux pas trop -- ça, c'est très technique. Il ne faut pas nécessairement tomber là-dedans, mais il faut comprendre que...

LA COMMISSAIRE

1025 Mais c'était une préoccupation, l'épaisseur de la conduite.

M. MARC PARSON

1030 C'est ça. Et il faut comprendre que, plus la population est dense, plus on a une classe qui exige non seulement une épaisseur, parce qu'il n'y a pas que l'épaisseur, la ductilité, il y a -- il y a beaucoup de facteurs, dans l'acier qui est choisi, qui vont garantir un niveau plus élevé.

1035 Il y a un enjeu de circonstances qui est arrivé dans le dossier actuel, qui a fait que -- parce que quatre kilomètres, c'était une très petite commande, dans notre industrie, c'est rare -- c'est très rare -- que l'acheteur de TransCanada a vu une occasion de commander ces quatre kilomètres-là dans ce qu'on appelle la classe 3, qui était une épaisseur qui fait partie de ces -- comme je vous dis, il y a plusieurs facteurs avant d'établir une classe, mais c'est un pipeline qui est utilisé habituellement pour des zones fortement peuplées, une épaisseur qu'on utilise pour des zones fortement peuplées, et ça n'a pas été fait, encore une fois -- ce serait malhonnête de le dire -- ça n'a pas été fait à cause du tracé de Pike River. C'est circonstanciel, mais, « *circonstancielle*ment »
1040 parlant, en se retrouve avec une épaisseur de pipeline qui est -- qui est beaucoup plus élevée.

LA COMMISSAIRE

1045 « *Circonstancielle*ment » -- vous êtes en train de me dire, si je...

M. MARC BOUCHER

1050 Je peux expliquer.

LA COMMISSAIRE

Oui -- bien, si vous voulez.

1055 **M. MARC BOUCHER**

Parce que, normalement, quand on construit -- on appelle ça aussi des boucles. Ça se fait assez souvent, dans l'industrie, de créer une boucle, de faire un doublement, de faire un prolongement. Des fois, ce n'est pas un doublement, des fois, on ajoute un troisième ou un quatrième, mais c'est toujours des boucles pour essayer de réduire la...

1060

LA COMMISSAIRE

La pression?

1065

M. MARC BOUCHER

... la friction...

1070 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

M. MARC BOUCHER

1075

... au long d'une canalisation. Puis, normalement, ce qui arrive, c'est qu'à cause qu'on a différents classements, différentes classes au long de la boucle, au long du gazoduc, on va ajuster l'épaisseur par rapport à si on fait un croisement, ou si on est dans une zone peuplée ou non peuplée. Donc, l'épaisseur va demander différentes commandes de tuyaux. Mais, nous, ici, parce que c'était une petite commande, on a opté pour aller juste acheter une épaisseur de tuyau, la plus épaisse.

1080

M. MARC PARSON

C'est ça. La plus épaisse.

1085

M. MARC BOUCHER

Donc, on veut mentionner ça, parce que peut-être que c'est plus rassurant pour le requérant.

1090 **M. MARC PARSON**

Pour les personnes -- c'est ça, pour les personnes qui s'inquiéteraient, je pense que c'est un élément qui peut les rassurer. C'est que c'est le même genre de conduite, la même épaisseur qui est utilisée en zone densément peuplée.

1095 **M. MARC BOUCHER**

Donc, on surpasse les normes.

1100 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

1105 **M. MARC BOUCHER**

Et donc, peut-être c'est un élément rassurant.

1110 **M. MARC PARSON**

Oui. OK. Quoi d'autre vous dire là-dessus? Est-ce que vous avez une question?

1115 **M. YVON DESHAIES**

Bien, pour les gens -- il y avait l'intervention de Marie.

1120 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

Bien, en fait, vous l'avez quand même mentionné, là, mais dans le document que vous allez préparer, je pense que ce serait vraiment intéressant de bien expliquer c'est quoi un risque.

1125 **M. MARC PARSON**

Oui.

1125 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

Parce que c'est -- souvent, quand on parle de risque, les gens, ils pensent au danger, puis on oublie la probabilité, hein.

M. MARC PARSON

1130

C'est ça.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

1135

Puis c'était vraiment une préoccupation, hier, les gens, ils étaient bien conscients du danger, mais de -- tu sais, d'expliquer c'est quoi la différence entre un danger et un risque, puis la notion, là, tu sais, du niveau de risque acceptable, là, puis quand on parle de probabilité acceptable, c'est très technique...

1140

LA COMMISSAIRE

1145

C'est très technique, puis, pour eux, dans leur tête, il faut comprendre -- premièrement, il y a un tableau, là, à l'addenda 2, qui -- on parle de vies; tu sais? Alors, pour eux, ils s'imaginent une explosion qui va tout souffler aux alentours, et qui va avoir -- les gens n'auront pas le temps d'évacuer, ils n'auront pas le temps de mettre un plan d'urgence en place, les pompiers n'auront pas le temps d'arriver pour sauver des vies. Ça, c'est le scénario qui se passe dans la tête des gens, et lorsqu'on voit, par exemple, à la question 23, là, dans l'addenda 2, le PR5.1.2, bien, on voit, là -- on voit le nombre de résidences, puis on voit le terme « *vie* ».

1150

M. MARC PARSON

Oui.

LA COMMISSAIRE

1155

Alors, expliquez, est-ce que c'est des vies qui sont en danger? Est-ce que c'est des gens qui vont perdre leur vie? Ou est-ce que c'est des vies qui sont à risque?

M. CLAUDE VEILLEUX

1160

Le risque sur la vie.

M. MARC PARSON

1165

C'est ça.

M. MARC BOUCHER

1170 Oui.

LA COMMISSAIRE

1175 Donc, ça, je pense qu'il va falloir...

M. MARC BOUCHER

Exactement.

1180 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

1185 Il va falloir l'expliquer davantage, pour que les requérants puissent évaluer si, selon eux, le niveau de risque est acceptable par rapport à la localisation de la conduite puis de la gare de raclage.

1190 **M. MARC BOUCHER**

Oui.

M. MARC PARSON

1195 Et c'est un vieux -- c'est un -- comment je vous dirais ça? C'est un vieil enjeu. Claude et moi, ça fait au moins 20 ans qu'on fait des audiences publiques dans ce domaine-là, et la nécessité et l'exigence de faire le scénario du pire, c'est toujours ça que ça provoque dans une population, c'est que c'est un scénario qui -- on a beau dire c'est un scénario qui est très peu plausible, dans leur tête, l'image qui s'est formée...

1200

M. CLAUDE VEILLEUX

Ça reste là.

1205

M. MARC PARSON

... dans l'inconscient, ça reste là. Et, effectivement, on va...

1210

LA COMMISSAIRE

Bien, ça reste un risque possible.

1215

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui.

M. MARC PARSON

1220

Oui. C'est ça.

LA COMMISSAIRE

1225

Bien, c'est ça. Mais, pour eux...

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est ce qu'ils retiennent.

1230

M. MARC PARSON

C'est le même -- c'est ça...

1235

LA COMMISSAIRE

... c'est ce qu'ils retiennent. Ça reste un risque possible.

M. CLAUDE VEILLEUX

1240

Oui.

M. MARC PARSON

1245

Et c'est un défi de communication qu'on a...

M. CLAUDE VEILLEUX

Ah! Oui. Ce n'est pas évident.

1250 **M. MARC PARSON**

... tous les deux depuis 20 ans. On réussit à le faire, mais quelquefois, c'est vrai que ça prend du temps pour que les gens comprennent bien, puis comprennent bien pourquoi on fait ça. On fait ça justement pour s'assurer que nos mesures de mitigation, que la nature du notre pipeline, que -- de mettre toutes les mesures en place, même structurelles, comme je vous dis, même au niveau de la qualité de l'acier, pour que ça n'arrive pas. C'est le but de...

1255

LA COMMISSAIRE

Ça serait bien, dans votre document...

1260

M. MARC PARSON

Oui.

1265

LA COMMISSAIRE

... que toutes les mesures d'atténuation, dont l'épaisseur de la conduite -- j'imagine qu'il y a d'autres mesures d'atténuation qui sont...?

1270

M. MARC PARSON

Bien, il y a tout notre programme de sécurité.

1275

M. MARC BOUCHER

Notre raison d'être, c'est d'établir tout le programme entier, du début à la fin.

1280 **M. MARC PARSON**

À TransCanada, on investit un milliard de dollars par année sur l'entretien, la mise à niveau, et -- le troisième?

1285 **M. MARC BOUCHER**

Et l'inspection.

1290 **M. MARC PARSON**

Et l'inspection. C'est un petit test. Je leur passe des tests, en même temps.

1295 Alors, c'est un -- et ce n'est pas des blagues, c'est -- quand Marc dit que c'est notre grande priorité, c'est même quasiment notre raison d'être. Parce qu'on ne serait plus en affaires s'il y avait beaucoup d'incidents. Là, on a un des meilleurs bilans au monde au niveau de la sécurité, au niveau du nombre d'incidents. Puis, dans les incidents, on comprend des fuites, des microfuites -- on comprend toutes sortes d'incidents, là. Ce n'est pas tout...

1300 **LA COMMISSAIRE**

Puis, en parlant d'incidents, ce serait bien, également -- pour la conduite existante, est-ce qu'il y en a eu des incidents?

1305 **M. MARC PARSON**

C'est ça. Il n'y en a eu aucun. En 50 ans, il n'y en a eu aucun. C'est ça. C'est des choses que je pense qu'on va rappeler. Mais, un milliard de dollars par année, c'est -- combien de millions par jour? Deux virgule...?

1310 **Me CAROLINA RINFRET**

Deux point sept -- virgule sept.

1315 **M. MARC PARSON**

1320 C'est ça. Tu es bonne, Carolina. C'est 2,7 millions de dollars par jour. C'est quand même -- c'est rare, des entreprises qui peuvent affirmer des choses pareilles. Puis, encore une fois, parce qu'on ne serait plus en affaires si notre taux d'incidents était plus élevé. Ce n'est pas compliqué. Il n'y a pas que la -- la sécurité nous mène, oui, mais ce n'est pas que -- comment je vous dirais ça -- une sécurité poétique, ou pour l'environnement, c'est encore plus profond que ça, c'est que c'est notre survie. On se doit d'être performants.

M. YVON DESHAIES

1325

Ça, on comprend ça.

M. MARC PARSON

1330

Mais ça, je ne leur dirai pas à eux.

M. YVON DESHAIES

1335

Les gens comprennent tout ça.

M. MARC PARSON

1340

Bien que vous faites un « *transcript* » de -- mais, vous voyez, c'est ça qu'il faut, oui, effectivement, expliquer. Et c'est comme ça qu'on arrive à un niveau de vie -- « *de vie* » -- un niveau de risque, pardon, inférieur à quatre fois les normes. Et c'est parce que c'est nécessaire pour nous de toujours arriver à ce niveau-là.

M. YVON DESHAIES

1345

Ça, c'est important de faire valoir pour vous, mais il n'en demeure pas moins que, pour les gens, il y a quand même un risque.

M. MARC PARSON

1350

Oui.

M. YVON DESHAIES

1355

Et il faut essayer de -- c'est dans votre intérêt de les convaincre qu'il n'y aurait pas lieu de faire autrement.

M. MARC PARSON

1360

Effectivement.

M. YVON DESHAIES

1365 C'est-à-dire...

LA COMMISSAIRE

1370 Parce que s'ils sont...

M. YVON DESHAIES

1375 ... c'est quoi les implications de déplacer -- on n'est pas nécessairement dans un milieu urbain, il y a de l'espace -- c'est quoi les implications...

M. MARC PARSON

C'est ça.

1380 **M. YVON DESHAIES**

... de tasser la conduite pour éliminer ce risque-là.

M. MARC PARSON

1385 Et là, tasser la conduite, ils ont parlé de profondeur aussi, et ça aussi, on peut...

M. YVON DESHAIES

1390 Ça, c'est une autre chose.

LA COMMISSAIRE

1395 Ça, c'est une autre chose. On va y arriver.

Me CAROLINA RINFRET

1400 OK.

M. MARC PARSON

Bon. Alors, au...

1405

LA COMMISSAIRE

Oui.

1410

M. MARC PARSON

Oui? Pardon.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

1415

J'avais peut-être -- juste en complément, là, à mon intervention, c'est un élément qui a été souligné aussi, hier, il était souvent mention, tu sais, du périmètre de 300 mètres, là, autour du gazoduc, puis là, je me réfère, en fait, c'est dans l'analyse de risques, à la page 5, il y a -- on voit bien la carte, là, c'est la carte 2, qui illustre les éléments sensibles dans le secteur du gazoduc, puis, en fait, c'est expliqué dans l'analyse que la distance a été retenue en fonction des résultats d'analyse de risques pour des projets similaires, puis il y a aussi, tu sais, la mention qui dit que : « *L'inclusion de ces éléments sensibles dans ce tableau ne signifie pas nécessairement qu'ils sont suffisamment près du gazoduc pour être affectés en cas d'accident majeur.* »

1420

Donc, là où je veux en venir, c'est qu'il y a beaucoup d'information dans l'analyse de risques, il y a beaucoup de périmètres...

1425

M. MARC PARSON

Oui.

1430

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

... avec des éléments sensibles qui sont inclus ou exclus en fonction du...

1435

M. CLAUDE VEILLEUX

Des scénarios.

1440

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

... danger -- du scénario. Exactement. Peut-être faire un sommaire de ça, là, parce que c'est -- en tout cas, c'est -- pour un lecteur non averti, ce n'est peut-être pas tout le temps clair...

1445

LA COMMISSAIRE

Ce n'est pas facile.

1450

M. MARC PARSON

Oui.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

1455

... « Bon, bien, c'est un élément sensible, mais il ne sera pas impacté, dépendamment de tel scénario... »

M. MARC PARSON

1460

C'est ça.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

1465

C'est -- puis là, après, on décortique, il y a un scénario avec un danger, c'est quoi le risque -- tu sais, de refaire un résumé de tout ça, là, pour...

M. MARC PARSON

1470

Oui.

LA COMMISSAIRE

Mais de le vulgariser le plus possible...

1475

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Oui.

1480 **LA COMMISSAIRE**

... pour que ce soit compris.

1485 **Me CAROLINA RINFRET**

Le défi -- oui, le défi entre -- la conciliation entre les obligations réglementaires de fournir cette information-là au Ministère...

1490 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

C'est ça.

Me CAROLINA RINFRET

1495 ... et justement, comme vous dites, de la vulgariser ou de la communiquer, donc, c'est toujours un défi, là, alors...

M. MARC PARSON

1500 C'est ça.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Tout à fait.

1505 **LA COMMISSAIRE**

C'est toujours un défi, oui.

1510 **M. MARC PARSON**

1515 Mais c'est le défi auquel on se prépare de toute façon, et depuis notre première séance d'information, on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de choses, effectivement, à vulgariser. On a été -- je pense que le défi est très grand. Je pense que, de par les questions que vous nous fournissez, bien, il y a eu un manque de communication efficace, si vous voulez, et on y travaille, justement, et déjà, on a avancé au niveau de la vulgarisation, mais c'est un très bon point, celui-là, je n'avais pas pensé, puis c'est à faire aussi, mais c'est un défi.

1520 Parce que, comme vous le savez, les scientifiques dont monsieur fait partie, ils n'aiment pas nécessairement les vulgarisateurs comme moi, hein. Ils trouvent que, quelquefois, on -- c'est plus -- c'est plus subtil que ça, puis -- mais on va tenter de le faire dans la mesure du possible, c'est -- soyez assurés de notre bonne foi à ce niveau-là.

LA COMMISSAIRE

1525 On n'en doute pas. On n'en doute pas. C'est ça, parce que, en bout de ligne, eux, s'ils jugent que le niveau de risque n'est pas acceptable, bien, à ce moment-là, ils veulent explorer la possibilité de déplacer...

1530 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

1535 ... la conduite et la gare de raclage.

M. MARC PARSON

1540 C'est ça.

LA COMMISSAIRE

1545 Et ça, est-ce que c'est un point qu'il serait possible de discuter?

M. MARC PARSON

On a...

1550 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Le déplacement, vous voulez dire?

LA COMMISSAIRE

1555 Le déplacement.

M. MARC PARSON

1560 Le déplacement -- on a analysé -- vous savez, quand on fait -- quand on a un projet comme
ça, la première chose qu'on fait, c'est de déterminer le tracé de moindre impact. Les règles du
BAPE sont aussi claires que les règles de l'ONÉ à ce sujet-là. On doit prouver que le tracé qu'on a
1565 choisi, c'est le tracé de moindre impact. Et c'est ce qu'on a fait en choisissant un tracé qui est
parallèle à la conduite existante. C'est un petit peu -- je ne dirais pas la norme, mais c'est -- on
peut dire « *norme* », on peut dire « *recommandation* », mais c'est..

Me CAROLINA RINFRET

1570 Je pense que c'est une bonne pratique...

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est la meilleure pratique.

Me CAROLINA RINFRET

1575 ... une pratique la plus reconnue.

M. MARC PARSON

1580 C'est la meilleure pratique, c'est ça, reconnue par tout le monde, que quand il y a une
conduite, une infrastructure de transport -- puis là, on peut parler de transport de ligne électrique
aussi, là -- mais quand il y a une infrastructure de transport existante, idéalement, on choisit le
1585 tracé qui est parallèle.

LA COMMISSAIRE

Je vais vous amener à un autre niveau de discussion qu'on a eu hier.

M. MARC PARSON

Oui.

LA COMMISSAIRE

1595 La conduite existante, elle date d'un certain âge?

M. MARC PARSON

Oui.

1600

LA COMMISSAIRE

Est-ce qu'elle va être remplacée à court terme? Est-ce qu'il va y avoir des travaux, sur cette conduite-là? Quels types de travaux? Est-ce que c'est une conduite qui -- en fait, dans un horizon, là, de...

1605

M. MARC PARSON

Oui.

1610

LA COMMISSAIRE

... vers l'avant, là, c'est quoi la...?

1615

M. MARC PARSON

Oui. Vous savez, on a -- un, ma boule de cristal n'est pas meilleure que votre boule de cristal. Donc, on ne peut pas prédire l'avenir.

1620

LA COMMISSAIRE

Non.

M. MARC PARSON

1625

Ce qu'on peut vous dire, c'est que -- nous ramener à notre programme d'entretien de conduites, et la dernière inspection sur la conduite a eu lieu en 2015. Et cette conduite-là est dans un état comme si elle était neuve.

1630

LA COMMISSAIRE

OK.

1635

M. MARC PARSON

1640

Et ce n'est pas rare, dans notre domaine. C'est qu'une conduite qui est bien entretenue a une durée de vie -- les scientifiques ne voudront pas que je dise « *illimitée* », mais a une durée de vie...

LA COMMISSAIRE

1645

Une très longue durée de vie?

M. MARC PARSON

Une très, très longue durée de vie.

1650

LA COMMISSAIRE

Donc, il n'y a pas de plan...

M. MARC PARSON

1655

Donc, il n'y a pas de...

LA COMMISSAIRE

1660

... à l'heure actuelle, pour la remplacer?

M. MARC PARSON

1665

Non.

M. MARC BOUCHER

Non.

1670

LA COMMISSAIRE

... ou faire quelques travaux dessus?

1675

M. MARC PARSON

C'est non. Non.

1680

LA COMMISSAIRE

OK.

1685

M. MARC PARSON

Ce n'est vraiment pas nécessaire.

1690

M. MARC BOUCHER

C'est analogue à une autoroute.

1695

M. MARC PARSON

Oui. C'est ça.

1700

M. MARC BOUCHER

Le corridor est là, et...

1705

M. MARC PARSON

Quand c'est bien entretenu, c'est bien entretenu.

1710

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est ça.

M. MARC PARSON

Bon. Au niveau -- j'étais au niveau de la profondeur de la conduite; c'est ça?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Est-ce qu'il y a des travaux d'entretien de planifiés, à court/moyen terme?

1715 **M. MARC BOUCHER**

Oui, on a des travaux.

LA COMMISSAIRE

1720 Quels types?

M. MARC PARSON

Il y en a toujours, de ça.

1725 **LA COMMISSAIRE**

Il y en a toujours?

1730 **M. MARC PARSON**

Il y en a toujours.

LA COMMISSAIRE

1735 Donc, c'est selon votre plan...?

M. MARC PARSON

1740 Oui. Comme je vous dis, ça fait partie de nos trois -- inspection, mise à niveau, et entretien.

M. MARC BOUCHER

1745 Oui. Il y en a toujours eu, il y en aura aussi...

M. MARC PARSON

1750 Oui. Sur l'ensemble du réseau.

LA COMMISSAIRE

1755 Puis là, le suivi que vous faites sur les mesures d'atténuation de la nouvelle conduite, vous les prévoyez pour quelques années. Est-ce qu'il y a un suivi qui peut se faire à plus long terme, par exemple, comme...?

M. MARC PARSON

1760 C'est continuellement.

LA COMMISSAIRE

1765 C'est continu? Par rapport aux mesures d'atténuation...

M. MARC PARSON

1770 Ce qui arrive -- oui. Mais là, on...

LA COMMISSAIRE

De s'assurer que les mesures d'atténuation, ça fonctionne tout le temps?

1775 **Me CAROLINA RINFRET**

Ce n'est pas la même chose, là.

LA COMMISSAIRE

1780 Ce n'est pas un suivi d'entretien...

M. MARC PARSON

1785 Oui, c'est ça.

LA COMMISSAIRE

1790 ... c'est par rapport à un suivi aux mesures d'atténuation.

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui.

1795

LA COMMISSAIRE

Est-ce que le suivi d'atténuation, par exemple, est-ce que ça, ce serait quelque chose sur lequel on pourrait discuter pour, par exemple, faire en sorte qu'il soit sur une plus grande période?

1800

M. CLAUDE VEILLEUX

Vous parlez du suivi...

1805

LA COMMISSAIRE

Sur les mesures d'atténuation.

M. CLAUDE VEILLEUX

1810

Mesures d'atténuation environnementales, ou l'ensemble des mesures?

LA COMMISSAIRE

1815

Par rapport...

M. MARC PARSON

Environnementales, par rapport au terrain, et tout ça.

1820

LA COMMISSAIRE

Par rapport -- par rapport aux risques...

1825

M. CLAUDE VEILLEUX

Par rapport aux risques?

1830

LA COMMISSAIRE

... par rapport au terrain aussi. Ça pourrait être par rapport au drainage, *et cætera*.

1835 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Oui.

1840 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

Rendement agricole, aussi.

LA COMMISSAIRE

1845 Le rendement agricole, *et cætera*. Donc, ça, est-ce que vous êtes ouverts à...?

M. MARC PARSON

1850 Ça, je pense que la -- oui, Claude, la confusion, peut-être, là-dessus, vient du fait qu'on a parlé qu'après la construction, on faisait une première inspection, puis que, pendant un an, et je pense que -- tu me corriges, mais nous, c'est bien plus qu'un an...

M. CLAUDE VEILLEUX

1855 Oui.

M. MARC PARSON

1860 ... c'est que dès qu'il y a un problème qui est signalé, on va agir, même si c'est 15, 20 ans après.

M. CLAUDE VEILLEUX

1865 Exact. On l'a déjà fait.

LA COMMISSAIRE

Mais ça revient un petit peu, aussi, avec la profondeur de la conduite que -- mais la question de drainage -- ça, c'est une autre affaire, là...

1870

M. CLAUDE VEILLEUX

Drainage souterrain, ou de surface?

1875

LA COMMISSAIRE

Le drainage -- le drainage pour des fins agricoles, là...

1880

M. CLAUDE VEILLEUX

En général? Oui.

1885

LA COMMISSAIRE

... a été discuté, et donc, il y en a qui disaient : « *Bien, disons que j'ai un problème qui survient après un certain temps, est-ce que je peux compter sur le promoteur pour venir m'aider...* »

1890

M. MARC BOUCHER

Absolument.

1895

LA COMMISSAIRE

« ... à améliorer le drainage? »

1900

M. MARC PARSON

Oui. La réponse, c'est oui. Clairement.

1905

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est oui, absolument.

LA COMMISSAIRE

En tout temps, ou il y a une limite de temps?

1910 **M. MARC PARSON**
En tout temps.

M. MARC BOUCHER
1915 En tout temps. Ça fait partie de nos obligations.

M. MARC PARSON
En tout temps.
1920

LA COMMISSAIRE
Ça fait partie de vos obligations?
1925

M. MARC BOUCHER
Oui.
1930

LA COMMISSAIRE
OK.

M. MARC PARSON
1935 Et je vous signale que ça fait partie aussi des ententes qu'on a déjà signées avec les huit propriétaires qui sont concernés le long de la -- il y a déjà des ententes...

LA COMMISSAIRE
1940 Parlant de ces ententes-là, nous, on n'a pas eu une copie ou un modèle d'entente, là, qui a été signée. Est-ce que ce serait -- on apprécierait si vous pouviez nous déposer un modèle d'entente, ou...

M. MARC PARSON
1945 C'est -- Carolina, c'est que c'est...

Me CAROLINA RINFRET

1950 Oui.

M. MARC PARSON

1955 ... confidentiel, ces ententes-là, mais...

LA COMMISSAIRE

C'est confidentiel, ces ententes-là?

1960 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui. Je vais faire une vérification, mais ces ententes-là sont confidentielles.

M. YVON DESHAIES

1965 Vous le déposez avec la demande que le document reste confidentiel. Et la Commission jugera...

LA COMMISSAIRE

1970 Donc, on ne le partagera pas -- la Commission en jugera si...

M. YVON DESHAIES

1975 ... de la pertinence de...

M. MARC PARSON

1980 Et on pourrait...

LA COMMISSAIRE

1985 ... de la pertinence, puis vous nous expliquerez pourquoi est-ce que vous demandez...

M. MARC PARSON

... peut-être caviarder les éléments plus spécifiques?

1990

M. MARC BOUCHER

La version privée peut rester privée, mais les éléments qui sont...

1995

M. YVON DESHAIES

Alors -- mais nous, pour -- c'est ce qu'il faut pour...

2000

LA COMMISSAIRE

Oui, oui, tu sais, genre le modèle, là, que vous utilisez.

Me CAROLINA RINFRET

2005

Laissez-moi faire la vérification, puis je vous reviens.

LA COMMISSAIRE

Oui.

2010

M. YVON DESHAIES

Ça n'a pas besoin -- il y a une entente type? Est-ce qu'il y a différentes ententes qui ont été faites avec les huit propriétaires, ou...?

2015

LA COMMISSAIRE

Ça pourrait être à madame Rinfret, là?

2020

M. MARC PARSON

Mais -- on va laisser ça à maître Rinfret qui...

2025

Me CAROLINA RINFRET

Excusez-moi, je n'ai pas entendu votre question, Monsieur Deshaies.

2030 **M. YVON DESHAIES**

Est-ce qu'il y a eu une...

2035 **LA COMMISSAIRE**

Une entente type. C'est de ça que je parlais, d'un modèle, là, oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

2040 C'est une entente type, oui.

Me CAROLINA RINFRET

Oui, c'est une entente type.

2045

LA COMMISSAIRE

Oui. Mais sachez qu'au BAPE, il y a une procédure, là, par rapport aux documents confidentiels.

2050

M. MARC PARSON

Oui, on...

2055 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui. Je la connais.

LA COMMISSAIRE

2060

Vous la connaissez? Donc, n'hésitez pas à l'utiliser.

2065 **M. MARC PARSON**

On est familier avec ça.

2070 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Juste une question pour aller plus loin, peut-être, là-dedans : elle demeure confidentielle dans le cadre de la médiation?

2075 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

2080 **M. CLAUDE VEILLEUX**

En supposant que la médiation achoppe, que ça ne se rende pas, est-ce que ces documents-là vont être transférés pour l'autre mandat qui va durer quatre mois...

2085 **LA COMMISSAIRE**

Non.

2090 **M. CLAUDE VEILLEUX**

... où les documents peuvent devenir publics...

2095 **M. YVON DESHAIES**

Non.

2100 **M. CLAUDE VEILLEUX**

... ou c'est vraiment...?

2105 **M. YVON DESHAIES**

Ils peuvent demeurer confidentiels aussi, même dans le cadre...

2105 **M. CLAUDE VEILLEUX**

OK. Tout le long?

M. YVON DESHAIES

2110 ... de la médiation. Ce sera à madame...

LA COMMISSAIRE

2115 Oui.

M. MARC PARSON

Parfait.

2120 **M. YVON DESHAIES**

... de juger de la pertinence de la demande de confidentialité.

2125 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Tout à fait. OK.

LA COMMISSAIRE

2130 Oui.

M. MARC PARSON

2135 OK. J'aimerais revenir -- un peu compléter, parce qu'on a sauté de...

LA COMMISSAIRE

2140 Oui. Pardon. On vous a -- coupé un peu.

M. MARC PARSON

2145 Oui -- compléter -- mais ça va, c'est -- comme vous dites, c'est selon l'inspiration du moment. Il y a d'autres avantages -- si je reviens au choix du tracé, d'autres avantages au choix d'un tracé qui est parallèle à la conduite existante. Le premier, puis il ne faut pas qu'on l'oublie, parce que peut-être ces gens-là ne sont pas ou ne seront pas à la table, c'est que c'est de loin préféré par les propriétaires terriens, hein. On a une -- la nouvelle empreinte [sic], c'est 15 mètres. L'ancienne
2150 empreinte [sic], c'est 12 mètres et demi. Et ils préfèrent de loin avoir les deux empreintes [sic] concentrées en un endroit que d'avoir deux empreintes [sic] différentes -- deux emprises, pardon, différentes, sur la même terre.

LA COMMISSAIRE

2155 Ça dépend quel chapeau...

M. MARC PARSON

2160 Oui -- non, je parle au niveau des propriétaires terriens.

M. CLAUDE VEILLEUX

2165 Des propriétaires.

LA COMMISSAIRE

Des propriétaires terriens?

M. CLAUDE VEILLEUX

2170 Oui.

M. MARC PARSON

2175 Il faut dire que c'est préféré par les propriétaires terriens de la place. Il y a aussi que -- bien, tu en as parlé un petit peu, au niveau du drainage agricole, au niveau des autres infrastructures qui peuvent exister, c'est, de loin -- de concentrer les infrastructures -- gare de raclage, vannes de sectionnement -- dans le même périmètre, c'est bon aussi -- c'est excellent aussi. Et ça nous aide,
2180 aussi, à bénéficier, lors de la construction elle-même, toujours pour les propriétaires terriens, ça nous aide à concentrer nos activités de construction en utilisant en partie l'emprise existante pour

les travaux -- pour le transport des -- les différents travaux qui sont liés à la construction et à la réhabilitation du terrain. Alors, il y a beaucoup d'avantages à ça.

2185 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Et juste pour renchérir, peut-être, aussi...

2190 **M. MARC PARSON**

Oui. Vas-y.

M. CLAUDE VEILLEUX

2195 ... le drainage des terres, moi, je parle de drainage souterrain, aussi. Cette conduite-là a été installée dans les années '66...

M. MARC BOUCHER

2200 '66.

M. CLAUDE VEILLEUX

2205 ... à peu près? À ce moment-là, le système de drainage souterrain n'existait que très peu, même, je dirais pas, et tous les réseaux de systèmes de drainage souterrain se sont effectués dans les années '70, '80, '90. Ça fait que les systèmes de drainage souterrain en place ont été faits en fonction de la position de la conduite actuelle.

M. MARC PARSON

2210 Et de sa profondeur.

M. CLAUDE VEILLEUX

2215 Ont été dessinés...

M. MARC PARSON

2220 Oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

2225 ... avec la profondeur, évidemment. Donc, si on déplace tout ça, il faut tout repenser les
modifications au système de drainage souterrain aussi. Donc, tu sais, quand on parlait, tout à
l'heure, d'impact des tiers, là, qui ne sont peut-être pas partie prenante des discussions qu'on a
maintenant, dont les propriétaires terriens, pour eux, si on se met à leur place quelques secondes
puis qu'on leur dit : « *Vous avez une conduite ici, puis, 'by the way', on va se tasser de 300-
400 mètres, puis on va aller t'installer une autre conduite ailleurs sur ta propriété* », pour eux, c'est
deux endroits complètement différents, avec les impacts que ça a pour les tiers. Donc, il faut le
2230 considérer aussi, là, dans le choix du tracé.

LA COMMISSAIRE

2235 Je veux juste vous aviser -- parce que là, on commence à parler de profondeur. Donc, par
rapport aux risques, hier, on a rencontré un premier requérant. Il y a un autre requérant qu'on n'a
pas eu la chance de rencontrer encore. Par contre, on sait déjà qu'une de ses préoccupations est
la profondeur. Et notre premier requérant aussi, il y a une question de profondeur aussi, donc, on
s'est dit qu'on allait pouvoir vous rencontrer puis commencer à aborder ce sujet-là, là, mais il y a
peut-être d'autres éléments qui vont venir par la suite, une fois que le deuxième requérant, on va
2240 avoir la chance de les rencontrer.

M. MARC PARSON

2245 Parfait.

LA COMMISSAIRE

2250 Puis là, bien, justement, par rapport à la profondeur, il y avait la question de la profondeur en
milieu rocheux, là, sur le roc, qui est prévue à 0,9 mètre. Et ce qu'on nous expliquait, c'était que le
type de culture est le même qu'on soit sans roc qu'avec roc, et que le type de machinerie qui est
utilisé en date d'aujourd'hui, là, comparativement dans les 20, 30 dernières années -- beaucoup,
beaucoup plus lourde. Et donc, dépendamment du niveau, là, du sol, bien, ça se peut qu'il y ait un
certain enfoncement, et ils ont peur d'accrocher la conduite qui serait à 0,9 mètre sur le roc. Donc,
ça, c'est vraiment, là, une des préoccupations qu'ils nous ont fait part. Et donc, c'est de savoir, est-
ce qu'on peut la mettre plus profonde? Est-ce que vous seriez disposé à discuter de la mettre plus
2255 profonde...

2260 **Me CAROLINA RINFRET**

À ces endroits?

2265 **LA COMMISSAIRE**

... à ces endroits-là?

M. CLAUDE VEILLEUX

2270 Dans ce cas précis-là, si ça se produit?

LA COMMISSAIRE

Bien, s'il y a des zones où est-ce que c'est de roc, là...

2275 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Oui -- roc solide. On parle vraiment d'un roc consolidé.

2280 **LA COMMISSAIRE**

Parce qu'ils nous parlent -- ils nous parlaient, là -- bien, c'est selon vos normes à vous, là.

2285 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Oui.

LA COMMISSAIRE

2290 Vous dites sur le roc, c'est 0,9, sinon, c'est 1,2?

M. CLAUDE VEILLEUX

2295 Oui.

LA COMMISSAIRE

2300

Puis, comme ils expliquaient, la nature de la culture, elle ne varie pas, là, s'il y a du roc ou pas, c'est le même type de culture, mais la machinerie est de plus en plus lourde. Et donc, ils ont une crainte par rapport à ça.

2305

M. MARC PARSON

Oui. C'est ça. Et là, la machinerie est plus lourde, elle est plus grosse; elle est conçue pour ne pas compacter les sols davantage que l'ancienne. Au niveau du -- parce que c'est ça qui est important pour un agriculteur, c'est...

2310

LA COMMISSAIRE

Bien, eux autres, ils nous parlaient, là, ça dépend du sol. Durant la journée, des fois, il y a des risques d'enlèvement qui sont possible, *et cætera*, donc...

2315

M. MARC PARSON

Oui. C'est ça.

2320

LA COMMISSAIRE

... oui, la machinerie, elle a été conçue, mais il y a la réalité sur le terrain...

2325

M. MARC PARSON

Oui.

LA COMMISSAIRE

2330

... et c'était -- c'était une des craintes, et...

M. MARC PARSON

2335

Mais cette réalité-là -- oui. Je sais. Et cette réalité-là était la même il y a 50 ans.

LA COMMISSAIRE

2340 Non, parce que la machinerie était moins lourde.

M. MARC PARSON

2345 Oui, mais l'enlèvement était pareil.

LA COMMISSAIRE

OK.

2350 **M. MARC PARSON**

Ce printemps, c'est un -- « *ce printemps* » -- on est encore au printemps...

LA COMMISSAIRE

2355 On se demande à quelle période qu'on est.

M. MARC PARSON

2360 ... mais c'est un très bel exemple. Je ne sais pas si vous avez parlé à quelques agriculteurs, mais il y en a qui ont été obligés de retarder d'un mois leur présence sur leurs terrains, parce que, justement, c'était...

M. CLAUDE VEILLEUX

2365 Les conditions ne sont pas favorables.

M. MARC PARSON

2370 Les conditions n'étaient pas favorables. Mais, pour revenir à notre profondeur, 1,2 mètre, là, il faudrait qu'on vérifie s'il y a des rocs le long du quatre kilomètres. À ma connaissance...

M. CLAUDE VEILLEUX

2375 Je ne crois pas.

M. MARC PARSON

... je ne crois pas qu'il y en ait. Mais, parfois, c'est...

2380

M. CLAUDE VEILLEUX

Mais je veux juste apporter une précision pour être sûr qu'on se...

2385

LA COMMISSAIRE

Bien, il dit qu'il y a certaines vallées, et donc, s'il y a certaines vallées, ça veut dire qu'il y a du roc en dessous.

2390

M. CLAUDE VEILLEUX

Mais on parle vraiment d'un roc consolidé, là. C'est vraiment du roc, là.

2395

M. MARC BOUCHER

Il y a possibilité d'un fond rocheux.

2400

M. CLAUDE VEILLEUX

Ce n'est pas de la roche, c'est du roc.

LA COMMISSAIRE

Bien, vous, où est-ce que vous la mettez à 0,9.

2405

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est ça.

2410

LA COMMISSAIRE

Où est-ce que vous choisissez de la mettre à 0,9...

2415

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est ça. Oui. Oui.

2420 **LA COMMISSAIRE**

... est-ce que ce serait, disons, une certaine préoccupation à savoir...

2425 **M. MARC BOUCHER**

On prévoit...

LA COMMISSAIRE

2430 ... si c'est possible de discuter de la mettre à 1,2, ou de la mettre plus profonde?

M. MARC BOUCHER

2435 D'après les études géotechniques, il y a une possibilité de trouver un fond rocheux dans les environs de deux mètres. Puis là, là, ça -- on n'a pas fait le sondage partout...

M. CLAUDE VEILLEUX

Partout sur le tracé.

2440 **M. MARC PARSON**

Non, non, on te parle de...

2445 **M. MARC BOUCHER**

Nous, on prévoit mettre la nouvelle conduite à 1,2 partout.

2450 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

2455 **LA COMMISSAIRE**

Partout?

2460 **M. MARC BOUCHER**

Partout, oui. Ça devrait...

M. MARC PARSON

2465 Oui. On peut vous le confirmer, mais il n'y a pas de problématique qui nous forcerait à mettre à 0,9.

M. MARC BOUCHER

2470 Oui.

LA COMMISSAIRE

OK.

2475 **M. MARC BOUCHER**

2480 Si on trouve un fond rocheux, nous, ce qu'on prévoit faire, c'est d'enlever un peu de la roche, alors, c'est pour ça qu'on se garde l'option de peut-être aller casser de la roche...

M. MARC PARSON

Oui.

2485 **LA COMMISSAIRE**

2490 Mais est-ce que vous seriez disposés, en médiation, de discuter de la profondeur de la conduite? Parce que là, bon, il y a la question du roc, mais là, il y a également la question du 1,2 mètre.

M. MARC PARSON

Oui.

LA COMMISSAIRE

2495

Donc, ça, est-ce que ce serait quelque chose que vous seriez disposés à discuter avec les requérants, la profondeur de la conduite?

M. MARC PARSON

2500

Si vous permettez, je vais vous expliquer un petit peu. On peut en discuter, oui, puis peut-être aider à comprendre pourquoi on a choisi 1,2 mètre, qui est au-delà des normes, d'ailleurs, de la norme CSA, on est plus profond que la norme CSA. Et ça fait 35 ans qu'on a choisi cette profondeur-là, puis elle est plus que satisfaisante pour l'ensemble des travaux agricoles, on n'a eu aucune problématique de travaux agricoles avec cette profondeur-là au Canada.

2505

Donc, sur l'ensemble de la ligne, elle est parfaite pour assurer la sécurité du réseau. Le déroulement des travaux, 1,2 mètre, ça se fait plus rapidement qu'à 1,6 -- plus c'est profond, plus les travaux sont importants -- et puis, l'impact sur l'environnement, aussi, est réduit de façon correcte. Et je pense que la meilleure façon de -- peut-être de convaincre que cette profondeur-là, c'est la profondeur idéale, que ce n'est pas nécessaire de...

2510

LA COMMISSAIRE

2515

Mais on n'est pas dans un exercice d'essayer de convaincre...

M. MARC PARSON

Non -- je sais.

2520

LA COMMISSAIRE

... l'autre partie, là, on est...

2525

M. MARC PARSON

Non, mais...

2530

LA COMMISSAIRE

2535 Il faut garder quand même une ouverture, à savoir : est-ce que vous seriez disposés à discuter -- et non pas nécessairement de convaincre du bien-fondé de ce 1,2 mètre là -- de la profondeur? Parce que, pour eux, il y a également un enjeu de drainage, avec la profondeur.

M. MARC PARSON

2540 C'est ça.

LA COMMISSAIRE

2545 Donc, si c'est plus profond...

M. MARC PARSON

2550 Mais, au niveau de la...

LA COMMISSAIRE

2555 ... s'ils peuvent faire un drainage par-dessus au lieu de faire des -- en tout cas, ils nous expliquaient que ça affectait le drainage, la profondeur de la conduite. Donc, est-ce que c'est un élément dont vous seriez prêts à négocier, en fait?

M. MARC PARSON

2560 À négocier? À expliquer notre position, oui. À négocier, peut-être pas, parce que notre position, je pense qu'elle est -- à cause de la longue pratique qu'on a en construction, cette décision-là, elle est comme idéale, elle est comme parfaite.

Laissez-moi vous -- sans convaincre, vous lire ce que la CPTAQ elle-même a publié dans son orientation préliminaire.

2565

LA COMMISSAIRE

Non -- je l'ai lue.

2570

M. YVON DESHAIES

On l'a lue.

2575

M. MARC PARSON

Vous l'avez lue?

2580

LA COMMISSAIRE

On l'a lue.

M. MARC PARSON

2585

Bon. Et elle dit : « *L'ajout d'une conduite parallèle s'inscrit dans un contexte différent de celui d'une nouvelle conduite. Cette particularité fait en sorte qu'il serait impossible de justifier* » -- bla, bla, bla.

2590

Ce qu'elle dit, dans le fond, c'est qu'il y a une conduite existante de 1,2 mètre, et que la meilleure solution, c'est 1,2 mètre pour la nouvelle conduite. C'est ça qu'elle dit dans son texte. Et nous, on essaie de voir -- on a essayé d'analyser -- parce qu'on analyse toujours toutes les possibilités -- de voir s'il y avait des avantages à aller plus profondément, et il n'y a que des désavantages.

2595

Il y a des désavantages au niveau de la mémoire -- on travaille avec des êtres humains -- au niveau de la mémoire, après quelques années, si une personne se rappelle que : « *Ah! Oui, la conduite est à 1,6* », et s'en va creuser plus loin, sur l'ancienne conduite, qui est à 1,2, c'est un problème.

2600

Il y a l'impact, aussi, comme je vous disais, de sortir 0,4 de plus de mètres de terre. C'est un impact important.

LA COMMISSAIRE

2605

Non -- on l'a lu.

M. MARC PARSON

2610

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

On l'a lu.

2615 **M. MARC PARSON**

Alors, on ne voit pas...

LA COMMISSAIRE

2620

Mais, eux, c'était par rapport -- ça, on l'a lu, là, puis on a regardé ça ensemble.

M. MARC PARSON

2625

Oui. Puis, par rapport au drainage, Claude, j'aimerais que tu ajoutes, parce que -- enfin, vas-y.

M. CLAUDE VEILLEUX

2630

En fin de compte, on voit -- on pense toujours à 1,2, mais c'est 1,2 minimum. Donc, il y a toujours des mesures spécifiques d'atténuation qui sont appliquées à différents endroits sur le parcours. Donc, quand on prend des traverses de routes, c'est plus profond que ça, parce qu'il y a des fossés de chaque côté, donc, on est plus creux. Des fossés agricoles...

2635 **M. MARC PARSON**

On est à 2 mètres, pour les routes.

M. CLAUDE VEILLEUX

2640

2 mètres pour les routes. Les fossés agricoles qu'on rencontre sur le parcours, on en a mettons sept, huit, neuf -- parce que c'est quatre kilomètres, ce n'est pas énorme. Même si les fossés sont à 0,5 mètre actuellement, de profondeur, on prévoit toujours un « *surapprofondissement* », si je peux dire ça comme ça, jusqu'à 1 mètre, et on se met 0,9 mètre en bas d'un fossé qui aurait, éventuellement, 1 mètre. Donc, je ne sais pas si vous me suivez, mais on est rendu à 1,9 mètre par rapport au talus.

2645

2650 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

2655 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Puis ça, ce n'est pas directement, juste à côté du fossé, ça se fait de chaque côté, on pourrait dire jusqu'à une dizaine de mètres...

2660 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

M. CLAUDE VEILLEUX

2665 ... parce que l'excavation se fait progressivement, pour descendre en dessous du fossé, puis arriver à 0,9 mètre sous le fond projeté du fossé.

2670 On fait la même chose avec les drains existants, aussi -- drainage souterrain. Je suis tombé dans le drainage souterrain. Bon, du drainage souterrain, les collecteurs, on va les trouver à 1,5 mètre -- généralement 5 pieds -- et on va se mettre, minimum, 0,3 mètre sous le drain, encore une fois, en creusant pour pouvoir passer 0,3 mètre sous le drain qui est déjà à 1,5, peut-être une dizaine de mètres de chaque côté, encore là, on est plus creux que 1,2 sur ces distances-là.

2675 Donc, on dit toujours 1,2 minimum, c'est lorsqu'on est en terrain plat, agricole, cultivé.

LA COMMISSAIRE

2680 Avez-vous une carte du drainage actuel? Parce qu'on nous parlait parfois que le drainage, vu qu'il ne pouvait pas passer perpendiculairement à la -- donc, ils allaient parallèlement à la conduite...

M. MARC PARSON

2685 Oui.

LA COMMISSAIRE

2690

... donc, c'est pour ça qu'ils se disaient : « *Bien, là, si elle est plus profonde, on va pouvoir...* »

M. MARC BOUCHER

2695

C'est important de noter que les plans de drainage pour ce projet ont été faits, et ils ont eu l'approbation de tous les propriétaires terriens.

LA COMMISSAIRE

2700

OK.

M. CLAUDE VEILLEUX

2705

Ç'a déjà tout été fait.

M. MARC BOUCHER

2710

Puis ça correspond déjà au système qui est en place. La conduite existante est à 1,2 mètre, les branchements -- est tout aux profondeurs existantes. La nouvelle conduite va suivre le même concept.

M. CLAUDE VEILLEUX

2715

Et, peut-être juste pour renchérir sur le drainage souterrain, juste la procédure qu'on suit, là, c'est que, la première chose qu'on fait -- puis toutes les terres sont drainées, dans ce coin-là. Ça fait que quand on dit qu'on ne serait pas capable d'installer le drainage, tout est déjà fait dans ces terres-là...

2720

M. MARC PARSON

C'est ça, c'est...

M. CLAUDE VEILLEUX

2725

... parce qu'il y a déjà une conduite, puis comme je vous expliquais, le drainage souterrain a été fait depuis belle lurette dans ces secteurs-là. Mais juste pour expliquer...

M. MARC PARSON

2730 Il y a aussi les chemins de gravelle, c'est la même chose, hein.

M. CLAUDE VEILLEUX

2735 Oui, les chemins de ferme, ou des choses comme ça, on est plus creux.

2740 Mais juste pour compléter sur le drainage souterrain, une des premières choses qu'on fait, puis là, c'est déjà tout fait, ces plans-là -- ce que je vous explique, la procédure est terminée, là -- donc, on a récupéré tous les plans de drainage existants auprès des propriétaires, puis quand les propriétaires ne les avaient pas -- ç'a pu arriver -- je n'ai pas tous les détails, mais juste pour donner ce qu'on fait comme suivi, on va aller voir l'entrepreneur qui a fait les travaux, ou l'ancien propriétaire, s'il y a eu des ventes entre les propriétés.

2745 On prend ces plans-là, on les modifie en fonction de la nouvelle conduite; OK? Donc -- puis ça, ça se discute avec le propriétaire. On fait un premier exercice, on va voir le propriétaire, on lui dit : « *Voici, chez toi, on a trouvé que c'était ça le système de drainage. Ça correspond-tu à ce qui est chez vous? Oui? Non? On a-tu des corrections à apporter?* » Et là, on fait jusqu'à trois plans de drainage souterrain, pour que l'entrepreneur, quand il va faire les travaux, il sache exactement ce qu'il a à faire.

2750 Le premier plan de drainage lui montre le système existant. Le deuxième plan de drainage lui montre le drainage pré-construction, et qui peut être fait avant l'excavation de la tranchée, ou pendant et après l'excavation de la tranchée. Et, après ça, il y a un plan post-construction, qui explique au propriétaire -- pas au propriétaire, mais à l'entrepreneur, comment il doit modifier puis réajuster le système de drainage une fois que la conduite, la nouvelle, est en place. Puis, après
2755 ça, on fait un plan tel que construit, comme le drainage a été effectué au terrain. Donc, au bout du compte, on se trouve à faire quatre plans, et le plan tel que construit est redonné au propriétaire après les travaux, une fois qu'il a été fait.

2760 Ça fait que le portrait sur le drainage souterrain, là, moi, je ne vois pas de problématique, puis, honnêtement, depuis que je travaille là-dedans, à chaque fois qu'il y a des problèmes qui nous ont été soulevés, de quelque nature que ce soit, on a toujours trouvé des solutions.

M. YVON DESHAIES

2765 Alors, on a eu un témoignage hier, là...

LA COMMISSAIRE

Oui.

2770

M. YVON DESHAIES

... si tu me permets...

2775

M. CLAUDE VEILLEUX

Allez-y.

M. YVON DESHAIES

2780

... où on sentait une certaine méfiance, aussi...

M. CLAUDE VEILLEUX

2785

C'est correct.

M. YVON DESHAIES

... par rapport aux expériences passées sur d'autres tronçons, là, ou...

2790

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui.

2795

M. YVON DESHAIES

... le dernier tronçon.

M. CLAUDE VEILLEUX

2800

Oui.

M. YVON DESHAIES

2805

Donc, on sent le besoin de rassurer les gens à ce niveau-là, là...

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui. Pas de problème.

2810 **M. MARC PARSON**

Absolument.

2815 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Pas de problème.

M. YVON DESHAIES

2820 ... et d'assurer peut-être un suivi sur une plus longue période, là, par rapport au rendement des terres...

M. MARC PARSON

2825 Ça, c'est -- oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

C'est typique, ça.

2830 **M. YVON DESHAIES**

... par rapport à l'efficacité du drainage, là, qui pourrait...

2835 **M. MARC PARSON**

C'est typique et c'est garanti, là. C'est une promesse formelle qu'on fait que le suivi, il est continu. Les « *techs* », ils ont nos numéros de téléphones, ils ont nos coordonnées, dès qu'il y a un problème qui est soulevé, on se rend sur place, on règle le problème.

2840 **M. YVON DESHAIES**

Ce qui est indiqué dans l'étude d'impact semble, en tout cas, insuffisant pour...

2845 **M. MARC PARSON**

C'est ça, je pense qu'il y a...

2850 **M. YVON DESHAIES**

... plusieurs personnes en termes de suivi.

M. MARC PARSON

2855 Oui. Il y a eu une incompréhension, c'est ça, parce qu'on parlait du premier suivi, le plus important, qui est l'année suivante. Mais c'est un suivi qui est -- mais, effectivement, c'est un très bon point à corriger.

M. CLAUDE VEILLEUX

2860 Pour renchéir un peu...

M. MARC PARSON

2865 Mais, en résumé, la conduite sera, sur les quatre kilomètres -- on ne parle pas d'une conduite générale, mais sur les quatre kilomètres, sera de 1,2 mètre, et sur 10 % du tracé, sera entre 1,5 et 1,9 mètre de profondeur.

M. CLAUDE VEILLEUX

2870 À cause de ce que j'expliquais tantôt.

LA COMMISSAIRE

2875 Oui, oui. C'est ça, les passages d'un ruisseaux...

M. MARC PARSON

2880 À cause des chemins de gravelle, les fossés...

M. MARC BOUCHER

Oui. On s'adapte aux situations.

M. MARC PARSON

2885

Oui. Et les ruisseaux, c'est important -- je pense que j'ai oublié de le mentionner, c'est qu'en plus, les ruisseaux -- il y a quatre petits ruisseaux. On sait que ces ruisseaux-là sont dragués de façon régulière. Et donc, on a choisi de -- non seulement d'être très profond sous le lit -- on appelle ça le lit initial, hein, le lit le plus profond du ruisseau -- mais, en plus de ça, on a choisi d'installer une dalle de béton par-dessus le pipeline, si bien qu'advenant, je ne sais pas, moi, qu'une nouvelle personne qui fait le dragage, par accident...

2890

LA COMMISSAIRE

2895

Accroche?

M. MARC PARSON

2900

... accroche, bien, elle va accrocher la dalle, elle n'accrochera pas le pipeline. Et ça, on fait ça...

LA COMMISSAIRE

2905

Dans votre analyse de risques, je pense que ce serait -- c'était une des préoccupations, aussi. Ils ont peur de l'accrocher, votre pipeline.

M. MARC PARSON

2910

Oui. Oui.

LA COMMISSAIRE

2915

Le gazoduc. Ils ont peur de l'accrocher. Qu'est-ce qui arriverait s'ils l'accrochaient? Dans leur tête à eux, « *Poum!* » tu sais? Alors, donc, ce serait...

M. MARC PARSON

2920

Oui. Il y a -- un...

LA COMMISSAIRE

Vu que vous avez quand même une épaisseur de conduit, *et cætera*...

M. MARC PARSON

2925 C'est ça.

LA COMMISSAIRE

2930 ... donc, je pense que ce serait bien aussi de l'expliquer...

M. MARC PARSON

D'accord.

2935 **LA COMMISSAIRE**

... en cas de machinerie qui accrocherait une de vos conduites...

M. MARC PARSON

2940 OK. Parfait.

LA COMMISSAIRE

2945 ... ce serait quoi le risque, là, qui en découlerait.

M. MARC PARSON

2950 Oui. Et il y a...

Me CAROLINA RINFRET

C'est quoi les conséquences.

2955 **M. MARC PARSON**

En dehors des plaques de ciment, là, parce que ça, c'est l'endroit peut-être le plus problématique...

2960

LA COMMISSAIRE

Oui. Ça, c'est votre plaque de ciment sous les lits -- oui, ça, c'est sous les lits.

2965

M. MARC PARSON

... sous les lits des petits ruisseaux, il y a également un ruban avertisseur qui est installé par-dessus le pipeline. Alors, une personne qui, avec sa -- je ne me rappelle pas du terme exact en français, mais avec sa pépène, qui creuserait...

2970

LA COMMISSAIRE

Oui, oui. C'est ça.

2975

M. MARC PARSON

... au mauvais endroit, la première chose qu'elle verrait, ce serait ce ruban avertisseur. Mais on a tout notre programme de signalisation, aussi, qui avertit de la présence du pipeline, les avertissements d'appeler Info-Excavation -- on est membre d'Info-Excavation, on est membre...

2980

LA COMMISSAIRE

Mais, des fois, la machinerie est en arrière, hein, il faut dire, là.

2985

M. MARC PARSON

Je le sais. Oui.

2990

LA COMMISSAIRE

C'est -- c'est toujours...

M. MARC PARSON

2995

Non, non, mais c'est -- et, vous savez, ça arrive. Ça arrive. Je sais qu'à Montréal, dans d'autres dossiers avec Gaz Métro, je me rappelle que Gaz Métro -- je me rappelle l'avoir dit en audience que -- je pense que c'était 85 % des -- ou 95 % des incidents sur leurs lignes de distribution, c'est la faute des tiers.

3000

LA COMMISSAIRE

Qui travaillent?

3005 **M. MARC PARSON**

Puis on se rappelle tous, malheureusement, de l'Accueil Bonneau qui -- quand quelqu'un avait percé un mur, avait percé une conduite, et -- donc, c'est une préoccupation constante, oui. C'est pour ça qu'on fait des rappels -- on a tout un programme de rappels, on a Info-Excavation -- on essaie que ça n'arrive pas.

3010

C'est arrivé à un endroit, je pense, que -- il n'y avait pas eu de fuite, hein, il y avait eu comme une -- te rappelles-tu, Marc, qu'à un endroit en quelque part en Ontario, ou ailleurs, c'était -- en tout cas. Mais ce n'est pas nécessairement -- c'est un pipeline qui est quand même, comme je vous dis, assez solide, assez rigide. Alors, ce qui peut arriver, c'est des -- des bris du revêtement d'époxy, des choses comme ça. Alors -- mais, le pire scénario, ce serait une rupture. Ce serait une fuite.

3015

Me CAROLINA RINFRET

3020

Juste pour revenir à la profondeur d'enfouissement, je pense qu'on vous a exposé notre position quant à la profondeur puis le fait qu'on est prêt à expliquer notre position, puis comment ça se fait, les drainages, *et cætera*, comme monsieur Veilleux l'a expliqué. Il y a aussi -- bon, on n'a pas l'identité des demandeurs, mais je pense que vous le savez, l'UPA a demandé une audience publique à la CPTAQ. Et donc, le sujet premier est la profondeur. Donc, ce sera aussi un sujet qui sera débattu devant la CPTAQ, vraisemblablement à l'automne. Donc, je ne sais pas si vous êtes en mesure de -- je ne sais pas si c'est l'UPA qui intervient dans le présent dossier en médiation ou d'autres parties, mais l'UPA a déjà manifesté leur intention de...

3025

3030 **LA COMMISSAIRE**

Mais, indépendamment, là, de la CPTAQ, dans le cadre, ici, du processus de médiation, est-ce que c'est un sujet que vous êtes prêts à discuter avec les requérants, de la profondeur? Non pas de les convaincre du bien-fondé de votre profondeur, mais de dire : « *Ah! OK. Peut-être qu'on pourrait la mettre plus profondément, là.* » Donc, ce n'est pas discutable -- ce n'est pas négociable?

3035

3040 **Me CAROLINA RINFRET**

Je pense que ce que vous avez entendu ce matin, c'est ce qu'on ferait à une séance de médiation.

3045 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

3050

Donc, si je comprends -- non, c'est parce que moi, je dois déterminer quels éléments qu'on va...

M. MARC PARSON

3055

Je sais. Oui.

LA COMMISSAIRE

3060

... discuter puis qu'on va vous aider à négocier.

M. MARC PARSON

3065

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

3070

Donc, si vous n'êtes pas disposés à négocier sur la profondeur de la conduite, nous, il faut qu'on le sache.

M. YVON DESHAIES

3075

Mais il y a quand même une marge, là, on joue entre 0,9 et 1,6, là, dépendamment des conditions, là?

M. MARC PARSON

Bien, le 0,9, il faut l'oublier, il ne s'applique pas à notre projet actuel.

LA COMMISSAIRE

3080

OK.

M. YVON DESHAIES

3085

Bien, déjà, ce n'est pas évident selon l'étude d'impact.

M. MARC PARSON

3090

C'est ça.

M. YVON DESHAIES

Déjà, c'est un élément positif...

3095

M. MARC PARSON

Et -- c'est ça. Et ça peut -- ça peut...

LA COMMISSAIRE

3100

Puis, selon les requérants, il y a certaines buttes sur le territoire qui, pour eux, c'est un endroit rocheux, donc...

M. CLAUDE VEILLEUX

3105

C'est pour ça que je voulais bien comprendre, tantôt, l'histoire du roc. Parce que si on atteint le roc, la conduite comme telle va être dans le roc. Comment on peut l'accrocher, à ce moment-là? Parce que l'excavation va être faite à même le roc. La conduite va être enfouie à même le roc.

3110

LA COMMISSAIRE

Il faut l'expliquer. Ça, ce serait dans votre document, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

3115

Puis je ne peux pas voir comment...

LA COMMISSAIRE

3120 Comment est-ce qu'on pourrait l'accrocher?

M. CLAUDE VEILLEUX

3125 C'est là qu'elle serait le mieux protégée...

M. MARC BOUCHER

Mais on est prêt à expliquer.

3130 **M. CLAUDE VEILLEUX**

... parce qu'elle va être dans le roc.

M. MARC PARSON

3135 Mais, Maître Gauthier, c'est ça, c'est que -- je pense que, et je souhaite qu'il y ait médiation là-dessus, parce que je pense que notre travail d'explication, il doit être fait.

LA COMMISSAIRE

3140 Mais, la médiation...

M. MARC PARSON

3145 La compréhension du dossier...

LA COMMISSAIRE

3150 ... il faut être ouvert à trouver une solution gagnant-gagnant pour les deux parties.

M. MARC PARSON

Oui.

3155

LA COMMISSAIRE

3160 Donc, si eux tiennent absolument à ce que ce soit à une profondeur différente, bien, il faut
que vous ayez une certaine ouverture à comprendre, puis peut-être à y arriver, à une profondeur
différente. Si vous me dites : « *Ce n'est pas sur la table, parce que nous, on s'en va à la CPTAQ le*
débattre, puis on a déjà un avis favorable de la CPTAQ », ça, c'est -- il faut que...

M. CLAUDE VEILLEUX

3165 C'est un autre scénario.

M. MARC PARSON

3170 Oui.

LA COMMISSAIRE

3175 C'est un autre scénario.

M. MARC PARSON

3180 Ce que je vous dirais à ça, ça va peut-être répondre à votre question, c'est, à chaque fois
qu'il y a une raison pour aller plus profondément -- particularité de terrain, un chemin -- comme je
vous dis, chemin de gravelle, les fossés -- à chaque fois qu'il y a une particularité où une
profondeur plus grande -- j'allais dire « *plus profonde* » -- serait avantageuse, il n'y a même pas de
discussion, on va le faire avec plaisir. Parce que, encore une fois, nous, l'intégrité du pipeline est
super importante. Si on avait si peur que ça que des tiers se mettent à creuser au mauvais endroit
3185 à 1,2 mètre de profondeur et nuisent, si on avait un historique que ça arrive trop fréquemment,
inquiétez-vous pas que notre -- on irait à une plus grande profondeur. Mais...

Me CAROLINA RINFRET

3190 Je comprends qu'il y a peut-être une incompréhension. Monsieur Deshaies dit que ce n'est
pas tout à fait clair dans l'étude d'impact. Peut-être qu'on pourrait clarifier, à ce moment-là?

M. MARC PARSON

3195 Bien, c'est ce que j'aimerais faire. C'est ça.

LA COMMISSAIRE

Dans votre document. Parce que nous, ce qu'on va faire...

3200 **M. MARC PARSON**

Dans le document, oui.

LA COMMISSAIRE

3205

Je vous demanderais, dans un premier temps, de le faire dans le document...

M. MARC PARSON

3210 OK.

LA COMMISSAIRE

3215

... parce que nous, on va transmettre ce document-là avec le requérant, et, à ce moment-là, si lui, il nous dit : « *Ah! OK. Je comprends* », puis que ça va, bien, là, à ce moment-là, il y a certains points, on va peut-être avoir une autre rencontre parce qu'on va discuter, et s'il nous dit : « *Non, pour nous, ce n'est pas acceptable, on veut absolument négocier là-dessus* », on s'entend-tu...

3220 **M. MARC PARSON**

Oui.

LA COMMISSAIRE

3225

... qu'on ne peut pas avoir de médiation si vous, vous n'êtes pas prêts à négocier sur la profondeur. Donc, c'est juste, pour nous, pour le processus à suivre...

M. MARC PARSON

3230

Absolument.

3235 **LA COMMISSAIRE**

... c'est de savoir un petit peu, là, comment est-ce qu'on va jauger. Alors, je pense que, dans un premier temps, si vous pouviez mettre tous ces éléments-là dans un document qui sera rendu public à la fin du processus, ce document-là, on va le remettre aux parties requérantes, et puis on pourrait prévoir, ensuite, une rencontre pour en discuter de vive voix, là, de répondre aux questions par rapport à votre document, puis de voir, aussi, s'il n'y aurait pas des bonifications qu'on pourrait apporter par rapport à leurs préoccupations qui resteront, puis peut-être même que, en réunion, on se rendra compte que ce n'est pas possible, mais je pense que ce serait...

3245 **M. MARC PARSON**

Je pense que c'est un scénario idéal.

3250 **LA COMMISSAIRE**

... un scénario -- Madame Vézina?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3255 Bien, c'est ça, en fait -- bien, juste pour bonifier, là, je pense que, effectivement, c'est pertinent de le préciser, là, parce que, à la page 4.6 de l'étude d'impact, là, c'est : « *Compte tenu de la présence de la conduite existante adjacente, installée à une profondeur d'environ 0,9 à 1,2 mètre, il n'y aurait aucun avantage à installer une nouvelle conduite à une profondeur supérieure.* » Puis -- donc, tu sais, ça -- puis, dans le tableau précédent, là, on dit : « *Épaisseur minimale de recouvrement de la conduite* », s'il y a une zone de roche consolidée, 0,9 mètre...

3260 **M. CLAUDE VEILLEUX**

Du roc.

3265 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

... mais on n'a pas d'appréciation à savoir c'est quel pourcentage...

3270 **LA COMMISSAIRE**

Il n'y a pas de cartographie, ou...

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3275

... tu sais, de la conduite qui est en zone de roc. Peut-être que ça pourrait éclaircir, là, certaines inquiétudes, là, si vous dites que ce n'est pas applicable pour le projet, bien...

M. MARC PARSON

3280

Oui. Oui. Parce qu'on est...

LA COMMISSAIRE

3285

Il faut le démontrer aussi, là. C'est...

M. CLAUDE VEILLEUX

3290

Mais, juste un point...

LA COMMISSAIRE

3295

... une chose de dire que ce n'est pas applicable, mais peut-être à l'aide de cartographie puis de données, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

3300

Il me semble que, dans le document -- il faudrait vérifier où, là -- on a présenté une cartographie avec les sondages pédologiques.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3305

Tout à fait. À l'Annexe « A », oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

Donc, peut-être sur la base de ça, on pourrait vous faire un résumé ou quelque chose comme ça?

3310

LA COMMISSAIRE

Oui. Oui.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3315 C'est ça, oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

3320 Parce que les sondages ont été faits.

M. MARC PARSON

3325 Parce que là, on est parti d'une phrase un petit peu générale sur la conduite existante, puis c'est vrai qu'à certains endroits, la conduite existante est à 0,9, mais si on parle de notre tronçon quatre kilomètres, là, c'est autre chose.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3330 C'est ça. C'est que là, on ne le sait pas, ça pourrait être...

M. MARC PARSON

C'est ça.

3335 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

... 0,9 sur trois kilomètres, puis 1,2 sur un, là. Je tire à l'extrême, là, mais...

M. CLAUDE VEILLEUX

3340 Oui, mais moi, je vais prendre l'autre côté un petit peu : les terres sont toutes drainées de façon souterraine. Généralement, le drainage est installé à trois pieds, trois à quatre pieds, même cinq pieds des collecteurs. Ils ont été capable de faire des systèmes -- c'est sûr que c'est local, un drain, quand même, là, mais ça donne un indice du sol qui est quand même assez profond.

3345 **M. MARC PARSON**

Oui.

3350

M. CLAUDE VEILLEUX

3355 Parce que si le roc était si haut que ça, il y aurait eu des problématiques de drainage
souterrain.

M. MARC PARSON

3360 Oui. Mais on va...

M. CLAUDE VEILLEUX

3365 Donc, on peut combiner tout ça ensemble, là, pour essayer de vous estimer combien de fois
que ça pourrait survenir.

M. MARC PARSON

3370 On va vérifier, puis on va -- c'est ça, être très détaillé, pour -- puis, encore une fois, parler du
quatre kilomètres, et -- parce que, des fois, ça peut porter à confusion, là.

LA COMMISSAIRE

Oui. Bien, c'est sur le projet, là.

3375 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

M. CLAUDE VEILLEUX

3380 Oui.

LA COMMISSAIRE

3385 Sur le projet actuel.

M. MARC PARSON

3390 De quatre kilomètres. C'est ça.

LA COMMISSAIRE

Nous, on est là pour le projet actuel.

3395 **M. MARC BOUCHER**

Nous, on en a parlé de tous nos plans, on a montré nos plans de construction avec les propriétaires terriens, ils sont tous d'accord avec le -- avec toutes les profondeurs d'enfouissement.

3400 **M. MARC PARSON**

Oui. Oui.

LA COMMISSAIRE

3405

Parlant des propriétaires, nous, on analyse des lots, mais est-ce que vous pourriez nous donner la liste des propriétaires?

M. MARC PARSON

3410

Est-ce qu'on a le droit, selon la *Loi d'accès à l'information*? Je ne pense pas qu'on ait le droit, hein?

LA COMMISSAIRE

3415

Oui, vous pouvez...

M. MARC PARSON

3420

Carolina?

M. YVON DESHAIES

Oui -- bien, c'est connu. C'est public, là.

3425

M. MARC PARSON

Si c'est public...

3430

LA COMMISSAIRE

C'est public. C'est des numéros de lots, puis c'est également des gens...

3435

M. YVON DESHAIES

Les propriétaires des lots, on doit les obtenir, mais vous les avez...

3440

M. MARC PARSON

Oui?

Me CAROLINA RINFRET

Oui. On le donne à la CPTAQ.

3445

M. MARC PARSON

On le donne?

3450

LA COMMISSAIRE

Oui, c'est ça.

3455

M. MARC PARSON

OK. Parfait.

M. CLAUDE VEILLEUX

3460

On l'a donné à la CPTAQ, oui.

M. MARC PARSON

Je vérifie, parce que moi, au niveau...

3465

LA COMMISSAIRE

Ils sont en annexe de la CPTAQ, là, mais...

Me CAROLINA RINFRET

3470

Oui, oui, c'est correct, mais -- je l'ai bien « *coché* », lui aussi.

LA COMMISSAIRE

3475

... c'est juste de bien les -- de bien les associer aux bons numéros de lots.

M. MARC PARSON

3480

Au niveau légal, là, c'est elle notre boss. C'est pour ça que je...

LA COMMISSAIRE

Parce que si jamais on a à les faire intervenir, ce serait bien qu'on sache qui est qui...

3485

M. MARC PARSON

Bien oui. Absolument.

LA COMMISSAIRE

3490

... effectivement.

M. MARC PARSON

3495

Oui. Je pense que la *Loi d'accès à l'information*, ce qu'elle interdit, c'est de donner une liste avec numéros de téléphone, et tout ça.

LA COMMISSAIRE

3500

Exactement. Donc, juste pour récapituler, là...

M. MARC PARSON

3505

Oui.

LA COMMISSAIRE

3510 ... à moins qu'il y ait d'autres interventions? Monsieur Veilleux, est-ce que vous avez d'autres interventions? Madame Vézina?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3515 Bien, moi, j'ai peut-être un dernier point...

LA COMMISSAIRE

Oui.

3520

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

... mais je retourne dans les risques technologiques, là.

3525

LA COMMISSAIRE

C'est correct.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3530

Pour la gare de raclage, là, expliquez s'il y a un risque supplémentaire associé à la gare de -- ou un danger, là, associé à la gare de raclage puis à son emplacement. Parce que...

LA COMMISSAIRE

3535

Qui est en zone inondable, aussi, là.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3540

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

3545

Elle est dans la zone de 20-100 ans, donc, on aimerait savoir, si jamais -- parce que là, on vient de -- ç'a été mentionné hier, on vient de vivre quand même des inondations assez phénoménales au Québec, là...

M. MARC PARSON

Je souris, parce qu'on...

3550

Me CAROLINA RINFRET

Oui. Nous aussi.

3555

M. MARC PARSON

Je souris, parce qu'on a de très belles photos toutes récentes de gares de raclage complètement inondées dans la région de Montréal...

3560

Me CAROLINA RINFRET

C'est pour ça qu'on...

M. MARC BOUCHER

3565

Ce n'est pas un problème. C'est pour ça qu'on...

M. MARC PARSON

3570

... et ce n'est pas un problème. Il n'y a aucune problématique.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Puis il y a aussi le fait que la gare de raclage est proche de certaines habitations, puis à proximité d'un milieu habité, tu sais, pour les...

3575

M. MARC PARSON

OK.

3580

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

Est-ce qu'il y a un risque associé, tu sais, à quelqu'un qui voudrait...?

3585

Mme RENÉE POLIQUIN

Malfaisant.

3590 **LA COMMISSAIRE**

Malfaisant.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3595

Oui. Malfaisant. Oui. C'est ça. Merci.

LA COMMISSAIRE

3600

Oui, quelqu'un malfaisant. Un risque de vandalisme, par exemple.

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3605

Oui. C'est ça. Exactement.

M. MARC PARSON

Oui.

3610 **LA COMMISSAIRE**

Donc, ça, ça...

M. MARC PARSON

3615

Ça, effectivement, ça, qu'on le...

LA COMMISSAIRE

3620

Parce qu'il y a des « *militantistes* », des fois, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui.

3625 **LA COMMISSAIRE**

Des activistes, on pourrait parler?

3630 Donc, si je reviens un petit peu, alors, notre stratégie, là, maintenant, ce serait que vous nous produisiez un document. Là, le document, il faut le produire assez rapidement. 72 heures, est-ce que ça vous donne -- est-ce que, pour vendredi...

M. MARC PARSON

3635 Ce n'est pas long, parce qu'il faut me -- c'est parce que -- ce n'est pas de l'écrire, parce qu'il est écrit en bonne partie, mais c'est de le faire approuver par nos amis du légal ensuite.

LA COMMISSAIRE

3640 Mais elle est là avec nous, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

3645 Oui, mais il y a une équipe.

M. YVON DESHAIES

Elle va avoir la fin de semaine...

3650 **M. MARC PARSON**

C'est ça -- on est quoi, aujourd'hui? Là, on est le...

LA COMMISSAIRE

3655 On est, aujourd'hui...

Me CAROLINA RINFRET

3660 Mercredi, le 6 *[sic]*.

M. YVON DESHAIES

3665

Mercredi.

LA COMMISSAIRE

3670

Ah! On est mercredi. Quand même. OK.

Me CAROLINA RINFRET

3675

Le 5.

M. MARC PARSON

Le 5.

3680

LA COMMISSAIRE

Ça fait que -- oui -- non, on est mercredi. Oui. Ça fait que, pour lundi.

Me CAROLINA RINFRET

3685

Pour lundi?

LA COMMISSAIRE

3690

Peut-être? Ça fait que, à ce moment-là, il faudrait...

M. MARC PARSON

3695

Est-ce qu'on peut négocier pour mardi matin?

M. CLAUDE VEILLEUX

Mardi prochain, dans la journée?

3700

M. YVON DESHAIES

C'est qu'il y avait une réunion du conseil le...

LA COMMISSAIRE

3705 Bien, là, attend, là...

M. MARC PARSON

3710 Ça serait le mardi 11 juillet, si on pouvait le...

Me CAROLINA RINFRET

Ce n'est pas grave -- je pense qu'on...

3715 **LA COMMISSAIRE**

On le sait.

Me CAROLINA RINFRET

3720 On le sait.

LA COMMISSAIRE

3725 C'est pour les transcriptions.

3730 Aussi, ce que j'aimerais vous demander, là, c'est est-ce que vous allez vous déplacer toujours les quatre, pour venir à la médiation, ou est-ce que vous avez -- parce que, des fois, ils nous ont demandé, dépendamment de la température, il y en a certains, des requérants -- parce que c'est des groupes de requérants -- il y en a certains qui sont agriculteurs, puis ils disaient : « *Là, on est tellement en retard avec toutes les pluies qu'on a eues...* » Donc, on ne peut pas prévoir nécessairement à long terme, mais est-ce que vous êtes quand même assez disponibles pour vous déplacer assez rapidement, puis de...?

3735 **M. MARC PARSON**

Oui. On va se rendre...

LA COMMISSAIRE

3740 Oui, vous allez vous rendre disponibles?

M. MARC PARSON

3745 Écoutez, on veut faire ça vraiment de bonne foi, là. On va se rendre très disponible. Promis.

LA COMMISSAIRE

Puis eux autres aussi, là. Tout le monde est de bonne foi.

3750 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

Me CAROLINA RINFRET

3755 Si on a besoin d'avoir notre experte en risques, on pourra la faire venir aussi.

M. MARC PARSON

3760 C'est ça. Si jamais on pense qu'on a besoin...

Me CAROLINA RINFRET

3765 Je pense que ça va être important.

Mme RENÉE POLIQUIN

Le lieu, ça vous convient, de venir ici, à Saint-Jean?

3770 **M. MARC PARSON**

Bien, oui.

Mme RENÉE POLIQUIN

3775 C'est correct, oui? OK.

M. MARC PARSON

3780 Mais, c'est tellement beau, Saint-Jean.

LA COMMISSAIRE

OK.

3785 **M. MARC PARSON**

Est-ce que ça vous irait, donc, si on vous remettait ça le 11 au matin?

LA COMMISSAIRE

3790

C'est mardi?

M. MARC PARSON

3795

Mardi matin.

LA COMMISSAIRE

3800

Ça va? Qu'est-ce que tu en penses? On n'a pas le choix de...

M. MARC PARSON

On va essayer de vous l'envoyer lundi en fin de journée, là, mais...

3805

LA COMMISSAIRE

Je pense que c'est -- il est primordial, ce document-là, ça fait qu'on pourrait -- il faudrait leur donner quand même un certain temps pour qu'ils puissent le consulter, ce document-là.

3810

(Les représentants du promoteur confèrent)

LA COMMISSAIRE

3815

Est-ce que -- juste parce que, eux autres, ils ont des contraintes aussi, d'approbation...

M. MARC PARSON

Oui.

3820 **LA COMMISSAIRE**

... eux autres aussi, et eux, ce serait -- ils nous avaient parlé de lundi. Est-ce que, lundi après-midi, ce serait possible pour vous de nous le transmettre?

3825 **Me CAROLINA RINFRET**

Lundi, 4 h?

3830 **LA COMMISSAIRE**

Lundi, 4 h?

M. MARC PARSON

3835 De le transmettre lundi, 4 h?

LA COMMISSAIRE

3840 Puis -- bien, là, Renée, elle ne sera plus avec nous. Alors, lundi, 4 h, il faudrait faire un suivi tout de suite avec une des parties.

M. MARC PARSON

3845 Vous voulez dire envoyer le document lundi à 4 h?

M. CLAUDE VEILLEUX

Oui.

3850 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui, le déposer.

M. YVON DESHAIES

3855 Il faudrait -- idéalement, à midi, non, pour que ce soit...?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

3860 Bien, oui, parce que 4 h...

M. MARC PARSON

3865 Bien, c'est que nous, c'est le temps, là. C'est vraiment...

Me CAROLINA RINFRET

Oh, c'est parce que -- c'est le temps, puis -- le bureau chef est à Calgary, alors, eux, c'est...

3870 **M. MARC PARSON**

C'est ça, puis...

LA COMMISSAIRE

3875 Si on disait 3 h? Ça leur donnerait quand même -- nous, le temps de le recevoir puis de le...

M. MARC PARSON

3880 OK. Ça veut dire 3 h, par électronique, on vous envoie ça.

LA COMMISSAIRE

3885 3 h, par électronique? Lundi, 3 h, électronique? Ça nous donnerait le temps, à ce moment-là, de l'envoyer tout de suite. On va les avertir, d'ailleurs, qu'ils vont recevoir un document qu'ils vont devoir prendre connaissance, puis on pourrait faire une rencontre -- on va les contacter, mais peut-être même...

M. MARC PARSON

3890 Parfait.

LA COMMISSAIRE

3895 Mardi ou mercredi, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

Donc, vous allez rencontrer les requérants avec ce document-là par la suite?

3900

LA COMMISSAIRE

En fait, on va communiquer avec les requérants, mais on va tous les rencontrer avec le document.

3905

M. MARC PARSON

Oui.

3910

M. CLAUDE VEILLEUX

Sans notre présence?

LA COMMISSAIRE

3915

Avec votre présence.

M. CLAUDE VEILLEUX

3920

Avec notre présence? OK.

LA COMMISSAIRE

Bien, là, on va débiter.

3925

M. CLAUDE VEILLEUX

On n'aura pas de commentaires préalables, on va discuter du document...?

3930

LA COMMISSAIRE

On va discuter ouvertement.

3935

M. CLAUDE VEILLEUX

OK.

3940 **M. MARC PARSON**

Mais, lundi, 3 h, on vous envoie simplement le document par électronique?

LA COMMISSAIRE

3945

Vous nous envoyez simplement le document par courrier électronique.

M. MARC PARSON

3950

C'est ça.

LA COMMISSAIRE

3955

Est-ce que tu veux tes quatre copies plus tard?

Mme RENÉE POLIQUIN

Bien, elles pourraient suivre, là.

3960 **M. MARC PARSON**

Plus tard, oui.

LA COMMISSAIRE

3965

Il faudrait suivre, les quatre copies, plus tard.

M. MARC PARSON

3970

Mais peut-être ce serait plus que quatre? Voulez-vous qu'on vous fasse douze copies pour les autres, là, pour...?

3975 **Mme RENÉE POLIQUIN**

Ah! Bien, là, c'est sûr que -- peut-être qu'ils en...

3980 **M. MARC PARSON**

Voulez-vous qu'on vous imprime...? Ce n'est pas un problème.

M. YVON DESHAIES

3985 Bien, c'est sûr que ça en prend pour nous.

M. MARC PARSON

On pourrait, le lendemain, vous faire parvenir, par messenger...

3990 **LA COMMISSAIRE**

Bien, peut-être en apporter avec vous lors de la réunion?

3995 **M. MARC PARSON**

OK.

LA COMMISSAIRE

4000 OK? Pour s'assurer que tout le monde ait des copies.

M. MARC PARSON

4005 On va en apporter une douzaine.

LA COMMISSAIRE

4010 Nous, ça nous en prend quatre pour nos dossiers, là, pour les déposer, *et cætera*.

M. MARC PARSON

OK.

LA COMMISSAIRE

4015

En amener des copies avec vous pour les requérants qui vont être là. On pourrait peut-être même essayer de vous aviser combien il va y en avoir. D'après moi, c'est entre quatre et six qui vont être à la prochaine réunion.

M. MARC PARSON

4020

OK. Parfait.

LA COMMISSAIRE

4025

Puis, la prochaine réunion, si on regarde le calendrier de la semaine prochaine, est-ce que vous êtes assez disponibles? Oui?

M. MARC PARSON

4030

On va se rendre disponible.

LA COMMISSAIRE

4035

On apprécie.

M. MARC PARSON

4040

Par exception, Monsieur Deshaies, peut-être que les -- étant donné que vous partez, peut-être que les quatre copies papier, on va...

LA COMMISSAIRE

4045

Non, il y a quelqu'un d'autre, au bureau, qui va...

M. MARC PARSON

OK. Donc, vous allez nous envoyer le nom?

4050

LA COMMISSAIRE

Il y a des cheminements de courriels qui vont se faire.

Mme RENÉE POLIQUIN

4055 Mon courriel va suivre vers la personne qui va me remplacer.

M. MARC PARSON

4060 Ah! Bon. OK. Donc, il n'y a pas de problème. OK.

Me CAROLINA RINFRET

Est-ce que c'est la même personne qui m'a répondu hier?

4065 **Mme RENÉE POLIQUIN**

Bien, ça va être madame Carrier qui -- tu sais, c'est sûr, là. C'est parce que je ne peux pas dire que c'est elle qui va me remplacer, mais elle va faire le suivi pour les deux prochaines semaines.

4070

M. MARC PARSON

OK. Mais les quatre copies papier à votre adresse habituelle?

4075 **Mme RENÉE POLIQUIN**

C'est ça. C'est ça.

M. MARC PARSON

4080

OK.

Me CAROLINA RINFRET

4085 J'avais -- puis peut-être -- pardonnez-moi mon ignorance, mais j'avais compris qu'on pouvait connaître l'identité des parties...

LA COMMISSAIRE

4090 Une fois qu'ils vont avoir donné leur consentement.

Me CAROLINA RINFRET

Ah! C'est beau. Ils n'ont pas encore donné leur consentement.

4095

M. CLAUDE VEILLEUX

Parce qu'ils en manquent quelques-uns, actuellement?

4100

LA COMMISSAIRE

Mais, en fait, là, ils ne sont pas sûrs encore...

M. CLAUDE VEILLEUX

4105

Ils ne sont pas sûrs encore?

LA COMMISSAIRE

4110

... tant qu'ils n'auront pas compris très bien la justification du projet.

M. MARC PARSON

Parfait.

4115

LA COMMISSAIRE

Parce que, vous le savez, si c'est sur la justification du projet, il n'y a pas de médiation possible.

4120

Me CAROLINA RINFRET

Il n'y a pas de médiation.

M. CLAUDE VEILLEUX

4125

Oui, c'est ça. C'est clair.

4130

LA COMMISSAIRE

4135 Donc, là, c'est pour ça qu'on vous demanderait de produire ce document écrit là. Eux vont réfléchir de leur côté, et puis, à la prochaine réunion, c'est là qu'on va s'assurer du consentement de tout le monde, puis on part.

M. MARC PARSON

4140 OK.

M. CLAUDE VEILLEUX

Mais, est-ce que, à ce moment-là...

4145 **LA COMMISSAIRE**

Puis, le consentement, on va définir ensemble, là, sur quoi va porter la médiation, suite -- peut-être qu'on pourrait les rencontrer peut-être une demi-heure avant de -- on va peut-être décaler un petit peu juste de notre part, on va vous donner une certaine heure, puis on va peut-être -- parce que là, on a compris sur quoi, plus ou moins, vous êtes prêts à discuter, donc, si je fais un récapitulatif, donc, dans le document, vous allez nous parler...

M. CLAUDE VEILLEUX

4155 Je peux-tu vous poser une question, avant?

LA COMMISSAIRE

4160 Oui. Oui, oui.

M. CLAUDE VEILLEUX

4165 Je me demande si, dans ces circonstances-là, étant donné que c'est la justification du projet qui est l'étape numéro 1...

LA COMMISSAIRE

Oui.

4170

M. CLAUDE VEILLEUX

... est-ce qu'on ne devrait pas avoir un document qui explique la justification du projet...

4175

LA COMMISSAIRE

OK.

4180

M. CLAUDE VEILLEUX

... et un deuxième qui...?

4185

LA COMMISSAIRE

Absolument. Absolument.

4190

M. CLAUDE VEILLEUX

OK.

4195

LA COMMISSAIRE

Moi, je vais vous demander deux petites minutes.

**SUSPENSION DE LA RENCONTRE À 10 h 54
REPRISE DE LA RENCONTRE À 10 h 56**

4200

Me CAROLINA RINFRET

Pendant que vous avez pris la pause...

4205

LA COMMISSAIRE

Oui.

Me CAROLINA RINFRET

4210

... préférez-vous -- bon, on va vous demander votre préférence. On pensait peut-être faire un premier document sur la justification du projet, compte tenu -- si c'est ça, un peu, qui accroche pour leur consentement.

LA COMMISSAIRE

4215

Bien, la justification du projet, pour eux, dans leur tête, ce n'est pas juste le volet, là, exportation, *et cætera*, puis conduite qui n'est pas « *réservoir* », là...

Me CAROLINA RINFRET

4220

OK.

LA COMMISSAIRE

4225

... c'est également la question du risque.

Me CAROLINA RINFRET

4230

Ah!

LA COMMISSAIRE

4235

Parce que, pour eux, si le risque est important, ils veulent déplacer le tracé, là.

M. CLAUDE VEILLEUX

Là, c'est d'autres choses.

LA COMMISSAIRE

4240

Là, c'est autre chose.

Me CAROLINA RINFRET

4245

Là, c'est autre chose.

M. MARC PARSON

4250 À ce moment-là, c'est mardi matin -- euh... pas mardi matin, lundi, 3 h.

LA COMMISSAIRE

4255 Lundi. OK.

M. CLAUDE VEILLEUX

Mais il y a une question de justification d'approvisionnement des clients?

4260 **LA COMMISSAIRE**

Ça, c'est...

M. CLAUDE VEILLEUX

4265 Ça, c'est correct?

LA COMMISSAIRE

4270 Puis ça, c'est -- comme je vous dirais, c'était une sous...

M. CLAUDE VEILLEUX

4275 Catégorie?

LA COMMISSAIRE

... mais le numéro 1 -- sous-élément, mais le principal élément, c'était par rapport au risque.

4280 **M. MARC PARSON**

OK.

4285

LA COMMISSAIRE

4290 Donc, la gestion de risques, et tout ce qu'on a exploré, donc, c'était par rapport, là, aux incidents, le type d'incident, l'implication, les mesures d'atténuation, et tout ça, et puis -- puis, vraiment, là, leurs questions, là, à savoir la raison d'être du projet, là, l'expropriation -- euh... « l'expropriation » -- l'exportation, puis l'approvisionnement, *et cætera*, ça, c'était vraiment un des sous-éléments.

4295 **Me CAROLINA RINFRET**

OK.

LA COMMISSAIRE

4300 C'était plus à titre informatif, je crois, pour eux, mais, pour eux, vraiment, là, c'est la question du risque. Donc, dans ce document-là, pour bien leur faire comprendre -- parce que si jamais il faut déplacer la conduite puis la station de raclage, puis ça, vous n'êtes pas prêt à en négocier, bien, encore une fois...

4305 **M. MARC PARSON**

Oui. C'est parfait.

4310 **Me CAROLINA RINFRET**

Là, on est à les informer, à clarifier des points...

LA COMMISSAIRE

4315 À les informer. Oui.

Me CAROLINA RINFRET

4320 Parce que, comme vous dites, je pense qu'il y a eu -- peut-être qu'il y a des incompréhensions, aussi, puis ça...

4325

LA COMMISSAIRE

Bien, comme je vous dis, lire une étude d'impact, une personne qui n'est pas avertie, ce n'est vraiment pas évident.

4330

M. MARC PARSON

Oui.

4335

LA COMMISSAIRE

Ça prend plusieurs fois, donc -- même des experts, ça leur prend plusieurs fois, donc, je pense que c'est -- c'est une première étape, puis...

4340

M. MARC PARSON

C'est ça. Et ce n'est pas un outil qui a été fait -- ce n'est pas un outil de vulgarisation.

LA COMMISSAIRE

4345

Non. Exactement. C'est un outil pour le processus d'autorisation.

M. MARC BOUCHER

4350

Nous, on a eu de nombreuses consultations avec plusieurs parties prenantes, puis de répondre aux préoccupations, c'est quelque chose qu'on peut faire.

M. MARC PARSON

4355

Absolument.

LA COMMISSAIRE

OK.

4360

Me CAROLINA RINFRET

J'avais une dernière question, moi...

4365 **LA COMMISSAIRE**

Oui.

4370 **Me CAROLINA RINFRET**

... pour logistique, simplement. Quand on parlait de notes sténographiques ou de résumés des...

4375 **LA COMMISSAIRE**

Des comptes rendus?

4380 **Me CAROLINA RINFRET**

Des comptes rendus, est-ce que...

LA COMMISSAIRE

Ce n'est pas rendu public. Seulement qu'à la fin du processus.

4385 **M. MARC PARSON**

À la fin du mandat.

4390 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui. Est-ce que les comptes rendus sont révisés par chacune des parties, les requérants et...?

4395 **LA COMMISSAIRE**

Les comptes rendus sont...?

4400 **M. YVON DESHAIES**

On pourra leur envoyer.

LA COMMISSAIRE

4405

On pourra le faire, si -- on pourrait le faire, effectivement.

Me CAROLINA RINFRET

4410

Avant qu'ils soient rendus publics, là, peut-être, là? Ou après chacune des séances...

LA COMMISSAIRE

4415

Oui, oui, oui.

Me CAROLINA RINFRET

... prévoir un moment où on peut regarder les comptes rendus pour...

4420

LA COMMISSAIRE

Absolument. Je pense que c'est de bonne pratique.

Me CAROLINA RINFRET

4425

... valider si...

LA COMMISSAIRE

4430

Oui. Je pense que c'est de bonne pratique. C'est sûr qu'on ne peut pas revenir en arrière...

Me CAROLINA RINFRET

4435

Non. C'est ça.

LA COMMISSAIRE

4440

... là, si on a affirmé quelque chose, puis là, qu'on n'est moins confortable, là, c'est sûr qu'on ne peut pas changer les choses...

Me CAROLINA RINFRET

4445 Je comprends.

LA COMMISSAIRE

4450 ... mais c'est -- un compte rendu, c'est vraiment, là...

Me CAROLINA RINFRET

Je suis sûre qu'il va être bien fait, mais juste pour au moins...

4455 **M. YVON DESHAIES**

Mais ça, ça va être monsieur Deshaies. C'est ça? Oui? OK.

M. MARC PARSON

4460 Alors, on n'est pas inquiet, Monsieur Deshaies, si c'est vous.

LA COMMISSAIRE

4465 Est-ce que tu as...?

M. YVON DESHAIES

4470 Alors, est-ce qu'on s'est entendu sur deux documents?

LA COMMISSAIRE

Deux documents -- un document, ou deux documents?

4475 **M. MARC PARSON**

Bien, c'est-à-dire que ça va devenir...

Me CAROLINA RINFRET

4480 Ça va être un.

LA COMMISSAIRE

Ça va être un document?

4485

M. MARC PARSON

Ça va être un document en cinq chapitres, oui.

4490

LA COMMISSAIRE

Ça va être un document qui va nous arriver lundi...

4495

Me CAROLINA RINFRET

3 h.

LA COMMISSAIRE

4500

Lundi, à 3 h?

M. MARC PARSON

Lundi, à 3 h.

4505

LA COMMISSAIRE

Nous, on va communiquer qu'il y a un document qui va rentrer qui va être remis -- on pourrait peut-être même le remettre aux deux parties requérantes, et puis, à ce moment-là, à partir de la réception de ce document-là, on va prévoir une autre rencontre tout le monde ensemble, dépendamment, là.

4510

M. MARC PARSON

OK.

4515

LA COMMISSAIRE

On ne sait jamais la réaction, là, on ne peut pas la deviner -- et puis on prévoira une autre rencontre, là, la semaine prochaine, le plus rapidement possible.

4520

M. MARC PARSON

OK. Encore une fois, même par électronique, ce sera à madame...?

4525 **LA COMMISSAIRE**

Toujours à madame Poliquin. Il y a quelqu'un d'autre qui prend la relève de son adresse courriel, il y a un suivi qui se fait.

4530 **M. MARC PARSON**

Parfait.

4535 **LA COMMISSAIRE**

Est-ce que vous avez d'autres questions ou interrogations, commentaires?

M. MARC PARSON

4540 Madame Vézina, voulez-vous une copie, ou est-ce que ça va...?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

4545 Oui, je pense que c'est -- j'imagine que c'est le BAPE qui va m'acheminer l'information. Je pense que ça va se faire via la procédure.

M. MARC PARSON

OK. Parfait.

4550 Madame la présidente commissaire?

M. YVON DESHAIES

4555 Il y avait l'entente type, aussi, là. Il ne faudrait pas...

LA COMMISSAIRE

L'entente type, oui, que vous allez déposer...

4560 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui. J'ai pris ça en note.

4565 **LA COMMISSAIRE**

... et puis la liste des propriétaires.

4570 **Me CAROLINA RINFRET**

La liste des propriétaires.

LA COMMISSAIRE

Oui.

4575 **M. YVON DESHAIES**

Avec les lots correspondants, là.

4580 **LA COMMISSAIRE**

Oui, avec les lots correspondants...

4585 **Me CAROLINA RINFRET**

Oui.

LA COMMISSAIRE

4590 ... pour nous faciliter la tâche.

Ça fait que, est-ce qu'il y a -- est-ce que tu as d'autres choses à rajouter, Monsieur Deshaies.

4595 **M. YVON DESHAIES**

Ah! Peut-être une petite question d'information : dans le document de l'ONÉ, il était question du 16 août...

Me CAROLINA RINFRET

4600

Pour le délai d'autorisation pour la -- on a demandé -- je peux vous transmettre aussi la lettre qu'on a transmise il y a deux semaines, je crois, à l'Office, pour demander une extension de délai...

LA COMMISSAIRE

4605

OK.

Me CAROLINA RINFRET

4610

... ce qu'ils appellent le « *sunset clause* ».

LA COMMISSAIRE

4615

Oui.

Me CAROLINA RINFRET

4620

Alors, on a demandé une autorisation à l'Office de proroger ce délai-là, compte tenu des demandes auprès, là, de...

LA COMMISSAIRE

4625

De la CPTAQ?

Me CAROLINA RINFRET

4630

... du ministère de l'Environnement -- du MDDELCC, et de la CPTAQ, donc, les processus réglementaires au Québec qui sont toujours en cours. Alors...

M. MARC PARSON

4635

Mais il va falloir refaire ça, j'imagine. Tu avais daté le 16 août parce que...?

M. MARC BOUCHER

On nous avait demandé, à l'ONÉ, de commencer nos constructions...

Me CAROLINA RINFRET

4640 C'est ça.

M. MARC PARSON

4645 OK.

M. MARC BOUCHER

... cet été.

4650 **M. MARC PARSON**

C'est ça.

M. MARC BOUCHER

4655 On a demandé un délai.

LA COMMISSAIRE

4660 D'attendre les délais?

M. MARC PARSON

4665 Oui.

LA COMMISSAIRE

OK.

4670 **Me CAROLINA RINFRET**

Mais je pourrai vous faire suivre la lettre et la réponse de l'Office.

LA COMMISSAIRE

4675 OK.

M. YVON DESHAIES

Ah! Il y a quand même eu une réponse?

4680

Me CAROLINA RINFRET

Je pense que oui.

4685

LA COMMISSAIRE

OK. Moi, ça...

M. MARC PARSON

4690

Je pense que...

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

4695

Ça, vous pourrez me le faire suivre directement.

Me CAROLINA RINFRET

Oui.

4700

M. MARC PARSON

Oui.

4705

LA COMMISSAIRE

Je pense que ça fait vraiment le tour.

M. YVON DESHAIES

4710

Vous ne nous faites pas confiance, Madame Vézina?

Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA

4715

Bien, en fait, c'est qu'ils ont l'habitude de nous les envoyer directement aussi, là.

Me CAROLINA RINFRET

Oui.

4720 **Mme MARIE-MICHELLE VÉZINA**

Donc, ce n'est pas...

4725 **M. MARC PARSON**

C'est ça. On veut juste...

LA COMMISSAIRE

4730 Mais ils font leur analyse parallèle, là, quand même, là. Vous faites votre analyse parallèle à ça, donc...

M. MARC PARSON

4735 C'est ça. On veut juste éclaircir...

LA COMMISSAIRE

4740 OK. Et puis, donc, on va vous revenir en début de la semaine prochaine, puis aussi pour vous dire, si jamais votre expert en risques serait disponible...

M. MARC PARSON

4745 Oui.

LA COMMISSAIRE

... lors de la prochaine rencontre, ça, on va vous le mentionner.

4750 **M. MARC PARSON**

Moi, je pense que ce serait utile, oui.

LA COMMISSAIRE

Oui, peut-être demain.

4525

Merci, Monsieur le maire.

M. MARTIN BELLEFROID

Merci bien.

4530

LA COMMISSAIRE

Merci, Madame.

4535

CONCLUSION DE LA RENCONTRE À 14 h 58.

4540

Je soussignée, LOUISE ANNE CEGELSKI, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes sténographiques recueillies au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

4545

ET J'AI SIGNÉ :

4550



4555

Louise Anne Cegelski, s.o. / O.C.R.